



LE DEVOIR

VOL. CII N° 5

LE VENDREDI 14 JANVIER 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES MILITAIRES

Le Québec n'obtient pas sa juste part

Alors qu'il renferme 55 % de l'industrie aérospatiale canadienne, le Québec ne reçoit jusqu'à présent que 40 % des contrats

ALEC CASTONGUAY

Les craintes semblent se matérialiser. Le Québec n'obtient pas sa juste part des retombées économiques dans l'industrie aérospatiale qui découlent des investissements militaires massifs du gouvernement Harper. Selon les chiffres obtenus par *Le Devoir*, le Québec reçoit jusqu'à présent 40 % de la manne, alors qu'il représente entre 50 % et 60 % de l'industrie aérospatiale au Canada. À l'inverse, les autres régions du pays reçoivent plus que leur poids dans le domaine.

En laissant Boeing et Lockheed Martin faire à leur tête, on déstructure l'industrie au Québec, dit le bloquiste Pierre Paquette

Conscient qu'il y a du travail à faire pour structurer l'offre de services et amener davantage de contrats au Québec, l'organisme Aero Montréal, qui représente 235 entreprises aérospatiales, prépare d'ailleurs un plan d'attaque qui sera soumis à ses membres le 11 mars, a-t-on appris.

VOIR PAGE A 10: AÉROSPATIALE



REUTERS

TUNISIE

« Je vous ai compris », dit Ben Ali

Le président dit qu'il quittera son poste... en 2014

■ À lire en page B 9

INDEX

Annonces.....	B 6	Monde.....	B 9
Avis publics..	B 4	Mots croisés..	B 7
Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 8
Décès.....	B 6	Resto.....	B 7
Éditorial.....	A 8	Sudoku.....	B 7
Idées.....	A 9	Télévision.....	B 2
Météo.....	B 7	Week-end.....	B 1

HAÏTI: JUDE CÉLESTIN PRÉSIDENT?



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

À Cité-Soleil, dans ce bastion «initiste» (du parti Inite, qui signifie «unité»), on ne craint pas de porter le t-shirt jaune à l'effigie du candidat qui est le dauphin du président sortant, René Préval.

Cité-Soleil sur le qui-vive

À Cité-Soleil, le plus gros bidonville de Port-au-Prince, on vote Jude Célestin, le dauphin du président sortant... de gré ou de force. *Le Devoir* s'y est rendu pour tâter le pouls de la population alors que le gouvernement haïtien est sur le point de décider s'il entérine la décision de l'OEI d'exclure Jude Célestin pour une finale Manigat-Martelly.

LISA-MARIE GERVAIS
Le Devoir en Haïti

Cité-Soleil, Port-au-Prince — «Célestin Prézidan!» À Cité-Soleil, le plus gros bidonville de Port-au-Prince, des affiches de Jude Célestin, tout sourire, tapissent les murets et les maisons. Ici, dans ce bastion «initiste» (du parti Inite, qui signifie «unité»), on ne craint pas de porter le t-shirt jaune à l'effigie du candidat qui est le dauphin du président sortant, René Préval.

Devant sa maison de tôle située dans le quartier Soleil-17, un jeune homme dégourdi affiche fièrement ses couleurs. «Je devais faire mon choix et je l'ai fait. Ce sera Jude Célestin», en mentionnant du même souffle que ce sera certainement mieux que l'actuel président. Peu importe si son candidat favori est le gendre de celui qu'il exécère. «Je lui donne mon appui, mais s'il ne fait rien et nous déçoit, je serai le premier à dire: "A bas Célestin"», soutient-il, sous le regard approbateur de ses voisins venus s'attrouper. Sauf un.

Triturant les pans de son t-shirt sale, Edlyna Florial souffle d'une petite voix apeurée que son vote, au dernier scrutin du premier tour, est allé à «Sweet Mickey», soit le chanteur Michel Martelly. «Célestin n'est jamais venu ici. Que va-t-il faire pour nous?», a-t-elle laissé tomber en provoquant un certain malaise au milieu du groupe.

Elle aura fort à faire pour convaincre ses compatriotes de ne pas l'appuyer.

Un vote acheté

Comme elle, certains habitants soutiennent que le vote est acheté. «Les dirigeants profitent de la misère et promettent de changer les choses, mais quand ils arrivent au pouvoir c'est toujours le revers de la médaille», avance Eddy, un ancien journaliste qui travaille maintenant pour une ONG. «Ils achètent les votes!» Eddy et son ami Alex, un professeur d'espagnol, osent s'ouvrir un peu mais seulement derrière les portes closes de la maison, car ils craignent de se faire voir en compagnie de journalistes blancs. Mais surtout, pas de photos. «On vit dans une zone dans laquelle on pourrait être tués. C'est dangereux. On ne peut pas s'exprimer ouvertement. Les bandits sont autour de notre maison», dit-il. «Les dirigeants haïtiens ont l'habitude d'accaparer les bandits pour qu'ils les aident politique-



ment», a renchéri Eddy, en froissant le pouce et l'index pour signifier qu'ils le font en échange d'argent. Tous ces gens qui ne sont solidaires sont appelés les «Patipoches», parce qu'ils ont le peuple dans leur poche, explique-t-il.

Pour ce polyglotte qui s'intéresse à la politique, les dernières élections ont été truquées. Il parle même de kidnapping électoral. Eddy raconte que les intimidations commencent une semaine avant

VOIR PAGE A 10: HAÏTI

■ Un coup terrible pour les handicapés d'Haïti, page A 5

Crise aiguë en gynécologie

Les médecins dénoncent la «gestion complètement déconnectée» de Québec

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Des femmes qui accouchent sans avoir été suivies sont désormais chose quotidienne au Québec. Tout comme on diagnostique de plus en plus de cancers gynécologiques avancés, faute de ressources. C'est que la crise en obstétrique et en gynécologie a atteint un sommet inégalé, affirme le président de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ). Et il n'y a rien dans les cartons à Québec pour redresser la situation, accuse le Dr Robert Sabbah.

En entrevue avec *Le Devoir*, le Dr Sabbah n'a pas mâché ses mots pour illustrer le péril qui guette cette spécialité pressurisée par la «gestion complètement déconnectée» du ministère de la Santé et des Services sociaux. Le président de l'AOGQ a pu jeter un œil au nouveau plan quinquennal de planification des effectifs médicaux qui sera rendu public le mois prochain. Et ce qu'il a vu l'a renversé.

Son domaine a beau être soumis à de fortes turbulences en raison d'une pénurie de 50 obstétriciens-gynécologues, Québec a sciemment choisi d'en faire fi en proposant le *statu quo*, s'indigne le Dr Sabbah. «Un suivi de grossesse raté, ça ne fait pas de bruit. Un cancer diagnostiqué trop tard, à peine plus. [...] C'est tragique, mais ça ne fait pas de bruit comme un mort à l'urgence. [...] Ce que j'en comprends, c'est que la santé de la femme est le parent pauvre de la médecine au Québec.»

Ce *statu quo* lui paraît d'autant plus condamnable qu'il ne tient pas compte du mini baby-boom

VOIR PAGE A 10: GYNÉCOLOGIE

SALON DE L'AUTO DE MONTRÉAL

La motorisation électrique démarre pour de bon

Après l'Europe, l'industrie américaine prend le virage

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Cette fois, ça y est! On peut dire que le Salon de l'auto de Montréal, qui débute aujourd'hui, passera à l'histoire comme étant celui où la motorisation électrique, avec toutes ses variantes, a véritablement démarré sur le marché de l'automobile.

Le Devoir a dénombré 17 modèles hybrides qui seront en vente d'ici un an et qui se retrouvent pour la plupart dans les présentoirs montréalais des grands de l'automobile, en plus de trois véritables véhicules tout électriques (VE), la Leaf de Nissan, la Volt de General Motors et la petite i-MiEV de Mitsubishi, ainsi que la C-Max de Ford, bientôt vendue ici comme en Europe, et la NV de Nissan, une fourgonnette utilitaire urbaine.

Pour Daniel Breton, chroniqueur en motorisation verte au *Devoir*, il est tout aussi exceptionnel d'assister à une véritable stabilisation du poids et de la puissance des véhicules à moteur thermique (essence ou diesel). Mais il note d'importantes exceptions chez les constructeurs allemands et

VOIR PAGE A 10: AUTOS

ACTUALITÉS

Comité des finances sur l'Agence du revenu du Canada

Pacetti nie avoir des liens troublants avec Accurso

Le député fédéral est le beau-frère de l'ancien bras droit de Tony Accurso

KATHLEEN LÉVESQUE

Le député fédéral Massimo Pacetti se défend d'avoir des «liens troublants» avec Tony Accurso alors que l'entrepreneur controversé pourrait être convoqué devant le Comité des finances de la Chambre des communes, où siège M. Pacetti.

Comme le révélait hier Rue Frontenac, le site Web d'information des lockoutés du *Journal de Montréal*, M. Pacetti est le beau-frère du comptable Charles Caruana, jusqu'à récemment bras droit de Tony Accurso. M. Caruana était en poste chez Simard-Beaudry lorsque l'entreprise a fraudé le fisc canadien. Simard-Beaudry et Louisbourg ont reconnu leur culpabilité en décembre dernier pour avoir éludé 4,1 millions en impôt fédéral.

«Je n'ai pas de liens troublants», a affirmé au *Devoir* le député du Parti libéral du Canada (PLC) dans la circonscription de Saint-Léonard-Saint-Michel. «Quand le comité juge qu'il y a un conflit d'intérêts, on se retire», a expliqué M. Pacetti.

Ce dernier siège au Comité des finances qui devra se prononcer, lorsque les travaux parlementaires reprendront le 31 janvier, sur une motion du Bloc québécois. Le parti d'opposition souhaite une étude, dans les plus brefs délais, des allégations de corruption et de collusion au sein de l'Agence du revenu du Canada. Pour se faire, le Bloc souhaite que le comité convoque entre autres personnes Tony Accurso.

Pour l'instant, le PLC ne s'est pas prononcé sur la motion, mais Massimo Pacetti estime qu'il pourrait être difficile de contraindre M. Accurso.



Le député libéral Massimo Pacetti siège au Comité des finances. Le Bloc, qui souhaite une étude des allégations de corruption et de collusion au sein de l'Agence du revenu du Canada, souhaite que le comité convoque entre autres personnes Tony Accurso.

«De toute façon, l'enquête ne porte pas sur M. Accurso, mais sur les problèmes à l'Agence. [...] Moi, je doute qu'il veuille parler de son cas particulier. Lui, il peut le faire mais je ne sais pas si nous, on peut l'obliger», a dit le député.

Plus tard, M. Pacetti a précisé qu'une invitation à témoigner peut être refusée en étant justifiée. Si le Comité des finances tient mordicus à entendre cette personne, il devra y avoir une cita-

tion à comparaître. «C'est un processus complexe», a ajouté le député.

Ce dernier dit rencontrer son beau-frère toutes les semaines, mais assure n'avoir jamais discuté du travail de ce dernier auprès de M. Accurso ni du dossier de fraude à Revenu Canada.

Calogero (Charles) Caruana est marié à Silvana Pacetti, la sœur de Massimo Pacetti. M. Caruana a longtemps été le trésorier de Simard-Beaudry. Avant de se lancer en politique, en 2002, M. Pacetti partageait ses bureaux de comptables avec M. Caruana. Massimo Pacetti affirme n'avoir jamais eu, à cette époque, M. Accurso ou ses entreprises comme client. Il a toutefois précisé que certains de ses clients issus de l'industrie de la construction avaient des liens avec M. Accurso.

L'enquête de l'Agence du revenu du Canada (ARC) qui a mené aux accusations contre Simard-Beaudry et Louisbourg, a également laissé voir qu'il y aurait un système de corruption au sein même de l'Agence permettant à des entreprises d'éviter de payer leur dû à l'impôt. Comme l'a révélé *Le Devoir*, des fonctionnaires du bureau de Montréal faisaient des vérifications de complaisance, assurant du coup aux entreprises visées de ne plus subir de vérification fiscale pour quelques années.

Devant l'ampleur du problème, l'ARC a ouvert une enquête interne. Depuis deux ans, six employés montréalais de l'ARC ont été congédiés, et trois autres, suspendus.

Le Devoir

La CSQ s'inquiète du magnétisme des cégeps anglophones

La popularité croissante des cégeps anglophones parmi les francophones et allophones suscite de l'inquiétude au sein de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

La Centrale a dévoilé hier les résultats d'une étude portant sur les motivations et les raisons qui les incitent à choisir le cégep anglophone. Cette étude a été réalisée, à la demande de la CSQ, par l'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA).

Un des auteurs de l'étude, Patrick Sabourin, souligne que la très grande majorité des étudiants du cégep anglophone reconnaît avoir l'intention de travailler en anglais ou de poursuivre ses études à l'université en anglais après le niveau collégial.

Cette nouvelle étude alimentera une réflexion qui a cours depuis plusieurs mois à la CSQ, alors que certains envisagent d'étendre l'application de la loi 101 au réseau collégial.

L'analyse effectuée démontre que les chances de choisir un cégep dont la langue d'enseignement est l'anglais augmentent chez ceux qui parlent déjà cette langue à la maison, ceux qui ont réalisé leur cinquième année de secondaire en anglais ou qui n'ont pas de parent de pays francophones ou de langue maternelle latine.

Des facteurs liés aux préférences personnelles motivent également le choix du cégep en anglais. Cette langue d'enseignement peut s'avérer un véritable atout, alors que le choix d'un cégep francophone est favorisé, principalement, pour la seule disponibilité d'un programme. «Ces résultats ne sont pas une surprise. Par contre, il est frappant de constater que le cégep n'est pas une étape ponctuelle pour apprendre l'anglais, mais bien une démarche qui s'inscrit parfois dans un projet de vie beaucoup plus large», a précisé Patrick Sabourin.

Depuis quelques années, les demandes d'admission progressent plus rapidement dans les cégeps anglophones. Malgré tout, le chercheur refuse de céder à un scénario catastrophe pour les établissements d'enseignement francophones. «S'alarmer, c'est peut-être un peu exagéré, mais le cégep anglophone grignote des ressources du cégep francophone. Disons que ça demeure préoccupant», a nuancé M. Sabourin.

La CSQ est encore loin d'avoir arrêté sa position quant aux avenues à privilégier afin de favoriser une plus grande participation aux cégeps francophones.

La Presse canadienne

Concordia a choisi son prochain candidat au rectorat

KATHLEEN LÉVESQUE

Les membres du comité exécutif de l'Université Concordia ont choisi cette semaine le candidat qui prendra la relève de façon intérimaire de la rectrice Judith Woodsworth, a appris *Le Devoir*.

La proposition sera soumise aux professeurs, étudiants et autres employés de l'université qui siègent au conseil d'administration dès lundi matin en vue de la tenue d'une assemblée extraordinaire, dans les jours suivants, du Board of Governors. Le nom du candidat n'avait pas filtré hier; une liste de 18 personnes aurait été analysée.

Cette nouvelle personne au rectorat aura fort à faire d'ici le remplacement permanent, qui pourrait ne se faire que d'ici 12 à 18 mois, pour redresser une situation qui crée beaucoup de mécontentement à Concordia.

Le départ de la rectrice Woodsworth a été annoncé le 22 décembre dernier par voie de communiqué de presse. Concordia l'a présentée comme une démission alors que la principale intéressée a confié au réseau CTV avoir été congédiée. Le lien de confiance entre la rectrice et certains membres du conseil d'administration était brisé, selon elle.

Amine Dabchy, membre étudiant du conseil d'administration, a confirmé, dans une lettre

transmise hier, que Mme Woodsworth avait perdu la confiance des administrateurs à cause de son manque de leadership. La rectrice aurait eu un style de gestion créant des tensions et des divisions au sein de la communauté universitaire. Il estime que plusieurs congédiements parmi les hauts dirigeants de Concordia depuis deux ans lui seraient imputables.

Mme Woodsworth a bénéficié d'une prime de départ de 703 000 \$. Son prédécesseur, Claude Lajeunesse, avait également quitté à mi-mandat avec une indemnité de 1,3 million.

Le Devoir

*Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle.

DU 8 AU 30 JANVIER



Une entrée très Déco dans cette nouvelle année...

Que ce soit un canapé cuir ou tissu, grands et petits meubles, tables basses, lampes... cet hiver, venez embellir votre maison et profitez d'offres exceptionnelles* sur certains modèles de plancher.

MONTRÉAL - 505 Avenue du Président Kennedy
Tél. 514-350-9070 - montreal@roche-bobo.com

LAVAL - Quartier Laval - 660 Boulevard Le Corbusier, L7
Tél. 450-688-6000 - laval@roche-bobo.com

TORONTO - 101 Parliament Street
Tél. 416-366-3273 - toronto@roche-bobo.com

rochebobo
PARIS

www.roche-bobo.com

ACTUALITÉS

De Kairouan
à Oran

CHRISTIAN RIOUX

La dernière fois que je suis allé en Tunisie, c'était il y a deux ans. Je m'étais rendu jusqu'à Kairouan, au cœur du pays. Loin de l'animation cosmopolite de Tunis et des plages à touristes de Sfax, Kairouan est une ancienne capitale musulmane dont la Grande Mosquée construite au VII^e siècle est un pur chef-d'œuvre. Ses lignes dépouillées empruntent à tous les styles et intègrent même dans leur structure des colonnes romaines. Plusieurs spécialistes veulent y voir le symbole d'un islam ouvert et tolérant, celui des Malekites qui fit florès dans tout le Maghreb et que d'aucuns opposent à cet autre islam, intégriste celui-là, venu d'Arabie saoudite. On dit en effet du droit malikite, une des quatre écoles de l'islam sunnite, qu'au lieu de s'appuyer sur les *hadiths*, les propos du prophète, il préférerait invoquer la raison et l'opinion personnelle comme base de la jurisprudence.

En 2009, l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) basée au Maroc avait désigné Kairouan capitale culturelle. Le geste n'était pas innocent. Il s'agissait de mettre en évidence un islam qui ne soit pas doctrinaire et qui montrait sa capacité de composer avec la modernité.

Certes, la Tunisie n'est pas la Corée du Nord. Mais elle n'en demeure pas moins une des dictatures les plus verrouillées du monde arabe.

Mais, c'est en remontant vers Tunis que j'allais déchanter. J'avais naïvement caressé l'ambition d'interroger quelques intellectuels sur l'état actuel de la Tunisie. Malgré des contacts établis depuis Paris, une fois sur place, toutes les voix se sont soudainement tuées. Le black-out total. Soit mes interlocuteurs ne répondaient plus au téléphone, ou ils passaient outre mes messages. J'avais oublié cette règle fondamentale: en Tunisie, personne ne parle librement à un journaliste. Certes, la Tunisie n'est pas la Corée du Nord. Mais elle n'en demeure pas moins une des dictatures les plus verrouillées du monde arabe.

Vous aurez compris que la Tunisie est un pays singulier. D'un côté, on y trouve un islam tolérant et ouvert. Rien à voir avec l'Iran ou l'Arabie saoudite. L'économie est prospère et plutôt bien gérée. Les classes moyennes s'y développent. Grâce aux réformes du libérateur Bourguiba, qui a notamment banni la polygamie, les femmes y jouissent d'un statut que leur envient celles des autres pays musulmans. Et pourtant, tout cela est le fait d'un gouvernement, si l'on peut utiliser ce mot pour désigner la clique des amis de Ben Ali, qui maintient une véritable poigne de fer sur toute forme d'opposition. Bref, la Tunisie offre le paradoxe d'un pays qui demeure un exemple de développement et de tolérance, mais où la liberté d'opinion est moins grande qu'en Iran ou en Algérie.

C'est dans ce contexte qu'il faut juger des manifestations qui se sont répandues comme une traînée de poudre avec l'arrivée de la nouvelle année. Certes, les classes moyennes tunisiennes, notamment dans le sud du pays, souhaitent une meilleure répartition de la richesse et des fruits de la croissance. Mais, elles ont surtout besoin d'air et de libertés politiques.

Au contraire, les jeunes Algériens qui manifestaient eux aussi dans les rues en avaient surtout contre la gabegie des classes dirigeantes. Alors que les jeunes diplômés n'ont que le chômage comme perspective, les Algériens se demandent ce que le gouvernement d'Abdelaziz Bouteflika peut bien faire de l'extraordinaire rente pétrolière dont jouit le pays. La corruption est généralisée et les jeunes d'Alger et d'Oran ne rêvent que de s'expatrier. Des journalistes algériens ont recensé plus de 9000 mouvements de protestation en 2010. Même si le calme semble revenu, les problèmes des jeunes Algériens demeurent sans commune mesure avec ceux des jeunes Tunisiens.

Plusieurs craignent même une contagion au Maroc. Déjà touché par des manifestations en 2008 et en 2009, le pays a interdit les marches de soutien aux manifestants tunisiens. Une grande manifestation des ouvriers du textile contre une fermeture d'usine est cependant prévue à Salé, près de Rabat, le 21 janvier.

Comment expliquer le long silence de l'Europe, et notamment de la France, face à ces pays, sinon par la peur de l'islamisme? Cette peur offre aujourd'hui une véritable police d'assurance aux dictateurs maghrébains, qui permet de sceller leur alliance avec les grandes puissances.

Cette peur n'est pourtant pas aussi fondée qu'on le croit. Récemment, de jeunes Algériens ont expulsé de leurs manifestations des leaders islamistes qui tentaient de s'y infiltrer. En Tunisie, les partis islamistes réfugiés à Londres semblent complètement dépassés par les protestations actuelles.

Peu de pays arabes sont plus proches de l'Occident, à la fois géographiquement et culturellement, que l'ancienne terre de saint Augustin. Il ne faudrait pas que demain, lorsque viendra le temps de la reconstruction, les jeunes Tunisiens puissent nous reprocher notre silence. Un silence criminel dans cette région pourtant la plus susceptible de voir triompher un jour un islam moderne, tolérant et démocratique.

crioux@ledevoir.com



MARK BLINCH REUTERS

Fort de l'expérience de 2008 qui a failli lui coûter son poste, Stephen Harper estime qu'il est «impossible» d'éliminer le financement des partis politiques dans un Parlement minoritaire.

Majoritaire, Harper éliminera
le financement public des partis

«C'est aux électeurs de décider de contribuer à la caisse d'un parti»

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Foi de Stephen Harper, les partis politiques devront se financer uniquement à la bourse des donateurs particuliers si jamais les conservateurs sont élus majoritairement lors du prochain scrutin. En réitérant son intention d'abolir le financement gouvernemental des partis, le premier ministre a ainsi fait hier ses premiers pas sur le terrain pré-électoral 2011.

Le premier ministre revient ainsi à la charge avec une proposition qui a contribué à provoquer la crise parlementaire de 2008 — et fait naître l'éphémère coalition PLC-NPD-Bloc québécois. «Les partis sont déjà généreusement subventionnés dans leurs efforts d'amasser des fonds», a indiqué le premier ministre en marge d'une annonce faite en Ontario. Mais quand on donne des subventions sans aucun effort de la part des partis, c'est une dépense injustifiée.»

Fort de l'expérience de 2008, qui a failli lui coûter son poste, M. Harper estime qu'il est «impossible d'éliminer une telle dépense dans un Parlement minoritaire». M. Harper croit que «la population n'appuie pas des subventions de ce type. C'est aux électeurs de décider de contribuer à la caisse d'un parti, pas au Trésor national de les subventionner. Il y a déjà des mesures incitatives [crédit d'impôt] pour encourager les gens à faire des dons.»

En 2010, l'allocation a rapporté 2,7 millions au Bloc québécois, 1,8 million au Parti vert (qui vivait jusqu'à la mise en place de ce système), 5 millions au Nouveau Parti démocratique, 7,2 millions au Parti libéral et 10,4 millions au Parti

conservateur. Elle est calculée selon les résultats de chaque parti aux élections de 2008, à raison de 2 \$ par vote exprimé.

La fin de ce système avantagerait de prime abord les conservateurs. Ceux-ci récoltent en effet beaucoup plus de contributions des particuliers que les autres partis. En 2009, 101 000 donateurs ont versé 17,7 millions dans les coffres du Parti conservateur. Les libéraux ont reçu 12,5 millions de 37 800 donateurs et les néodémocrates, 7,4 millions de 23 700 personnes.

Les donateurs du Parti conservateur sont aussi ceux qui profitent proportionnellement le plus du crédit d'impôt pour contribution politique, qui avantage les petits dons.

Le Bloc québécois semble largement désavantagé à première vue, n'ayant récolté que 889 000 \$ de quelque 6000 donateurs en 2009. Mais le parti ne transfère pas au niveau «national» les dons provenant de militants faits dans les circonscriptions, ce qui fausse les données comparatives. Selon le chef Gilles Duceppe, les circonscriptions peuvent compter sur près de 3 millions à l'heure actuelle.

Question démocratique

La sortie de M. Harper a été immédiatement conspuée par les trois partis de l'opposition. «Nous avons besoin d'un financement public pour nous assurer que tous les points de vue de la popu-

lation sont exprimés à travers différents partis», affirme Jack Layton, chef du NPD. On ne veut pas retourner à l'époque où ceux qui avaient beaucoup d'argent dictaient la direction à prendre.»

Selon Gilles Duceppe, les conservateurs vont en sens contraire d'un certain consensus dégagé au Québec dans les derniers mois, à la suite des différentes révélations entourant les contributions versées aux partis provinciaux. «Pratiquement tout le monde est en faveur d'une plus grande participation de l'État dans le financement des partis» pour éviter magouilles et copinage, estime M. Duceppe.

Chez les libéraux, le leader parlementaire David McGuinty affirme que «M. Harper ne veut pas maintenir un système démocratique en santé, ni s'assurer qu'il y ait des voix compétitives à la table, capables de débattre des idées. Il veut jouer un petit jeu politique.»

Le premier ministre s'est par ailleurs montré perplexe devant les demandes des autres partis pour le budget. Il a dit «écouter avec beaucoup d'attention ce qui émane de chaque parti», mais a ajouté qu'il «espérait une certaine cohérence» qu'il ne voit pas actuellement, notamment par rapport au dossier des réductions d'impôt pour les entreprises. «Je suis prêt à écouter, mais c'est parfois difficile de suivre», a-t-il dit.

Le Devoir

Plus de 50 péquistes reconnaissent
leur tort dans l'affaire Michaud

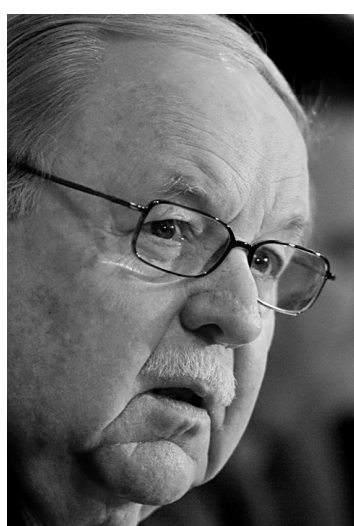
MARTIN OUELLET

Québec — À l'invitation de l'ancien ministre Paul Bégin, 51 députés et ex-députés, tous péquistes, ont exprimé des regrets ou des excuses pour avoir condamné le citoyen Yves Michaud, le 14 décembre 2000.

En point de presse hier, l'ex-ministre de la Justice en a profité pour réclamer des changements au règlement de l'Assemblée nationale pour éviter qu'un citoyen soit de nouveau victime d'une dénonciation publique sans même avoir été entendu.

«Il s'agit de protéger les citoyens contre les abus que pourrait causer l'Assemblée nationale. C'est ça l'enjeu», a fait valoir l'ancien ministre péquiste, qui regrette amèrement 10 ans plus tard d'avoir joint sa voix à une motion unanime adoptée à l'encontre de M. Michaud. «J'ai commis bien des erreurs dans ma vie, mais je ne crois pas que j'aie, de façon si claire, posé à l'égard de quelqu'un un acte aussi inique que celui que j'ai posé en votant pour cette motion», a-t-il laissé tomber.

Aucun député libéral n'a répondu à l'appel lancé il y a un mois par M. Bégin, pas plus que Lucien Bouchard, qui dirigeait le Parti québécois lorsque l'Assemblée nationale a dénoncé «sans nuance, de façon claire et unanime», les propos tenus



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Yves Michaud s'est étonné de voir qu'aucun parlementaire libéral présent ou passé n'a jugé bon de s'amender.

par M. Michaud «à l'égard des communautés ethniques et en particulier à l'égard de la communauté juive».

Modifications

M. Bégin demande aux parlementaires d'apporter des modifications aux règles de l'Assemblée nationale pour éviter que ne se répète un tel épisode.

Au moins sept députés, dont Pauline Marois, Amir Khadir et Lisette Lapointe, se sont déjà prononcés en faveur de changements au règlement pour mettre à l'abri les citoyens

contre d'éventuels dérapages de la Chambre.

Selon M. Bégin, il ne devrait plus être possible d'adopter une motion à l'endroit d'un citoyen sans un avis de 48 heures et sans que les propos reprochés n'aient été mis par écrit et remis aux parlementaires 24 heures au préalable. Le citoyen visé devrait aussi, d'après l'ancien député (1994 à 2003), être invité à présenter sa version des faits en commission parlementaire dans un délai raisonnable.

Michaud heureux

Joint par la Presse canadienne, M. Michaud s'est réjoui de la démarche de Paul Bégin. «Ça me fait chaud au cœur parce que la sale manœuvre du 14 décembre 2000 est une tache indélébile dans l'histoire du parlementarisme au Québec», a-t-il dit.

L'ex-député libéral sous Jean Lesage s'est toutefois étonné de voir qu'aucun parlementaire libéral présent ou passé n'a jugé bon de s'amender. «Il n'y a donc aucun juste au sein du Parti libéral du Québec?» a lancé M. Michaud avec sa verve habituelle.

De fait, le PLQ maintient la ligne dure. Le dossier est clos et il n'y a pas lieu de présenter des excuses, a tranché le leader parlementaire et ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier.

La Presse canadienne

Loi sur le lobbyisme
Pas d'accusations
contre Couillard

Même si la GRC croit que Julie Couillard aurait violé la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes en 2007, aucune accusation ne sera portée contre l'ancienne copine du député conservateur Maxime Bernier, a rapporté hier Radio-Canada.

La chaîne d'Etat et *The Globe and Mail* ont révélé hier que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) recommandait que des accusations soient portées contre Mme Couillard pour une affaire qui remonte avant ses fréquentations avec Maxime Bernier, en 2008. Mais le ministère fédéral de la Justice a refusé de la poursuivre.

Ce sont les liens intimes de Julie Couillard avec un conseiller du ministre des Travaux publics à Ottawa, Bernard Côté, qui sont au cœur de cette affaire.

En mars 2007, Julie Couillard a été embauchée par la firme Kevla, qui à l'époque cherchait à vendre à Travaux publics Canada un de ses terrains à Québec. La mission de Julie Couillard était de convaincre M. Côté de procéder à la transaction. Mais Mme Couillard ne s'est jamais enregistrée légalement comme lobbyiste.

Des sources consultées par Radio-Canada et *The Globe and Mail* affirment que la GRC a suffisamment de preuves pour accuser Julie Couillard. Mais le procureur fédéral de la Couronne n'a pas accusé Mme Couillard parce que le délai prévu par la loi était dépassé.

Selon le vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Charles-Maxime Panaccio, la Loi sur le lobbyisme a été modifiée en 2008. Les délais pour porter des accusations sont passés de deux à cinq ans. Selon lui, le cas de Julie Couillard tombe sous la nouvelle loi. Au contraire, le criminaliste Robert Lahaie affirme que la Couronne a pris la bonne décision en choisissant de ne pas poursuivre Julie Couillard.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Poursuite-bâillon

La Cour suprême entendra l'appel d'Écosociété

ALEXANDRE SHIELDS

La saga judiciaire qui oppose Écosociété à des géants de l'industrie minière depuis la publication du livre *Noir Canada* se poursuit. La Cour suprême a finalement accepté hier d'entendre la requête de la maison d'édition et des auteurs, qui souhaitent rapatrier au Québec la poursuite de cinq millions de dollars que leur a intentée la multinationale Banro.

La minière a lancé les procédures judiciaires en juin 2008, soit peu de temps après Barrick Gold, mais devant les tribunaux ontariens. Cette situation complique passablement les choses pour les auteurs et la maison d'édition, qui doivent se défendre sous deux juridictions différentes, avec tous les frais et les déplacements que cela implique.

Selon les demandeurs, il n'y a pourtant « aucun lien réel et substantiel entre l'objet de l'action et l'Ontario », et l'Ontario n'est pas le lieu où il convient que l'action soit instruite. La Cour supérieure de justice de cette province a toutefois rejeté la motion des demandeurs et la Cour d'appel a rejeté l'appel. La Cour suprême entendra la cause le 25 mars. Fait à noter, moins de 100 exemplaires de *Noir Canada* ont été distribués en Ontario.

Si la cause est rapatriée au Québec, elle pourrait tomber sous le coup des nouvelles dispositions du Code de procédure civile adoptées en 2009 pour mettre un frein aux poursuites-bâillons.

Le Devoir

Québec veut renforcer la loi sur le tabac

Québec espère revenir à la charge, au cours de la prochaine session parlementaire, avec un projet de loi bonifié pour contrer le tabagisme.

Le sous-ministre et directeur national de la santé publique, Alain Poirier, l'a indiqué hier, alors qu'il participait à Montréal au lancement de la Semaine québécoise pour un avenir sans tabac.

Le docteur Poirier estime nécessaire de renforcer la loi, puisque encore 1,5 million de Québécois sont fumeurs. « Il faut suivre constamment la tendance de la consommation de tabac et proposer des améliorations à toutes sortes d'enjeux: en ce qui touche la publicité, les lieux publics », a-t-il dit.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux s'inquiète également des produits illégaux qui se retrouvent dans les cigarettes de contrebande.

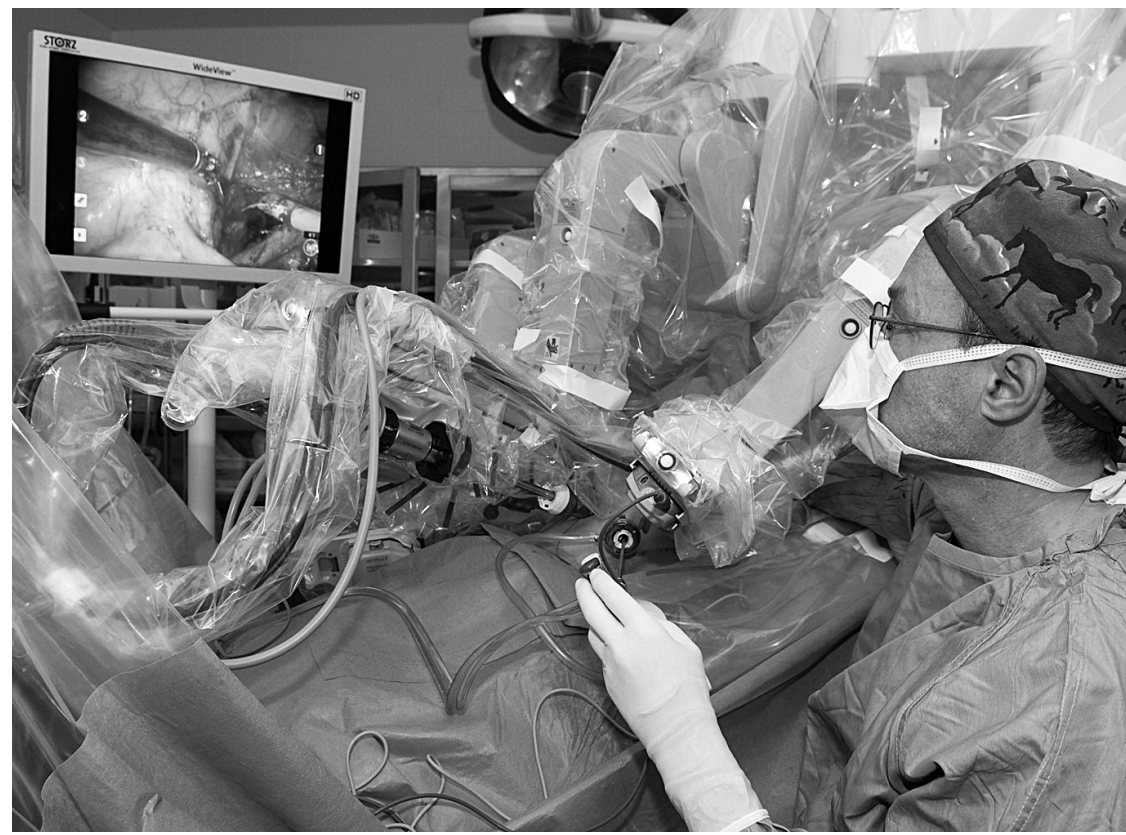
L'idée qui a déjà circulé d'interdire de fumer dans des véhicules en présence de jeunes enfants n'est pas exclue non plus. Le docteur Poirier a rappelé

que certaines provinces ont déjà adopté cette mesure. « Le ministre examine aussi cette situation-là et il soumettra sa volonté devant l'Assemblée nationale. Mais la population est assez favorable à ce genre de mesure-là. Il en existe toute une série d'autres, mais celle-là qui est bien connue dans d'autres provinces pourrait se voir ajoutée aussi », a admis le docteur Poirier.

Il n'a pas voulu en dire davantage, affirmant que l'Assemblée nationale devra d'abord être saisie du projet de loi.

Par ailleurs, le Conseil québécois sur le tabac et la santé a rappelé les statistiques qui avaient été dévoilées en octobre dernier, lors de la publication du rapport sur la mise en œuvre de la loi. Selon ce rapport, 71 % des fumeurs québécois ont diminué leur consommation de tabac lors de leurs sorties dans les bars, et le nombre de cigarettes qui y sont consommées est passé de 11 à 5 par sortie.

La Presse canadienne



Le Dr Walter Gotlieb, chef du Service de gynéco-oncologie du Centre du cancer Segal de l'Hôpital général juif, est aux commandes du robot chirurgical da Vinci.

La chirurgie robotique fait des miracles en gynécologie

Les opérations sont beaucoup plus efficaces et moins coûteuses

PAULINE GRAVEL

On savait que l'excision des cancers gynécologiques par les techniques de laparoscopie opératoire, qui ne requièrent que quelques petites incisions, est nettement moins éprouvante que l'hystérectomie traditionnelle. Les patientes peuvent quitter l'hôpital plus rapidement et en meilleure forme. Seul hic, à peine 10 % des patientes peuvent bénéficier de cette intervention peu invasive, car celle-ci est extrêmement complexe à réaliser.

Le recours à un robot chirurgical permet toutefois de surmonter ce handicap, et à un coût tout à fait compétitif. La preuve en a été faite par une équipe de chirurgiens de l'Hôpital général juif (HGJ) dont l'étude fait mentir les prophètes de malheur qui affirment que l'adoption de cette technologie avant-gardiste imposerait des coûts excessifs à notre système de soins de santé.

Au cours d'une laparoscopie, le chirurgien doit regarder au-dessus des instruments qu'il manipule, sur un écran vidéo en deux dimensions, alors qu'un assistant déplace pour lui une petite caméra introduite dans l'abdomen de la patiente. « Les mouvements sont contre-intuitifs, on manipule des instruments rigides pour faire des mouvements compliqués, et la majorité des chirurgiens n'y arrivent pas », explique le Dr Walter Gotlieb, chef du Service de gynéco-oncologie du Centre du cancer Segal de l'HGJ.

« Mais le grand avantage du robot est que les patients récupèrent de façon fabuleuse », résume le

chercheur. En effet, les patientes atteintes d'un cancer du col de l'utérus, chez lesquelles on avait effectué une hystérectomie radicale par chirurgie robotique, quittaient l'hôpital beaucoup plus tôt (après 1,9 jour) que celles qui avaient subi une laparotomie, la chirurgie traditionnelle plus invasive, qui nécessitait 7,2 jours d'hospitalisation, souligne l'équipe du Dr Gotlieb dans *The Journal of Robotic Surgery*. Les patientes subissaient des pertes sanguines nettement moindres (106 ml contre 546 ml). Elles étaient aussi clairement moins susceptibles de souffrir de complications (19 % versus 63 %). Qui plus est, leurs douleurs étant moindres, on leur administrait beaucoup moins de narcotiques. L'acétaminophène suffisait pour soulager la plupart d'entre elles.

« Là où on tire les plus grands avantages de cette technique, c'est sur les patientes plus âgées — dont les tissus sont beaucoup plus friables et fins — ou obèses — chez lesquelles, les interventions sont plus complexes », ajoute le chirurgien qui, dans *l'International Journal of Gynecological Cancer*, confirme que la chirurgie robotique est tout aussi bénéfique chez les patientes âgées (en moyenne de 78 ans) que chez les jeunes.

Mais qu'en est-il du coût de cette technologie de pointe? Pour répondre à cette interrogation, l'équipe du Dr Gotlieb a comparé les coûts globaux (incluant les antibiotiques, l'hospitalisation et les perfusions sanguines) associés à une hystérectomie radicale pratiquée par la méthode traditionnelle — qui sont évalués à environ 11 764 \$ — à ceux occasionnés par la chirurgie robotique, qui s'élevaient à environ 8183 \$. « Et même quand on incluait le coût du robot, l'intervention effectuée à l'aide du robot demeurerait meilleur marché », ajoute le Dr Gotlieb, tout en précisant que le robot da Vinci de l'HGJ a été obtenu grâce à une donation anonyme.

Le Devoir

Le Devoir

EN BREF

Accusé pour propos homophobes

Un ex-militaire, Gordon Lusk, a été condamné à verser 12 000 \$

à un célèbre couple gai de Pointe-Claire. Dans une décision récente, le Tribunal des droits de la personne a conclu que Lusk avait tenu des propos homophobes et haineux à l'égard de

Roger Thibault et Theo Wouters. Les deux hommes sont connus pour avoir été les premiers gais à se marier civilement au Québec, en 2002. Depuis de nombreuses années, le couple a maille à partir avec ses voisins. En 2008, le Tribunal des droits avait condamné un jeune qui avait vandalisé leur maison et qui les avait insultés

à leur verser 15 000 \$. Le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), qui accompagne le couple dans ses démarches, s'est réjoui de la nouvelle décision, qui sanctionne « la violence homophobe » et qui réaffirme « le droit des gais de vivre dans leur propre maison sans peur, discrimination, ni harcèlement ». — Le Devoir

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2011-01-12

649 04 09 15 27 28 46 18 compl.	49 02 11 13 28 40 42 34 compl.
--	---

Prochain gros lot (approx.):
3 500 000 \$

Extra 4710387

Structure de lots complète sur lotoquebec.com

LOTO MAX CE SOIR, 32 MILLIONS \$

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Une série télévisée pour faire des choix éclairés en matière de santé

CURSUS-SANTÉ

1^{re} partie : L'ABC de la douleur

Dès le 17 janvier 19 h
Rediffusions : vendredi 19 h, dimanche 12 h

> POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

EN COLLABORATION AVEC :



canal
SAVOIR

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Un an après le séisme en Haïti

Un coup terrible pour les handicapés d'Haïti

Pendant le tremblement de terre, presque tous les établissements logeant les personnes amputées ont été détruits, raconte le secrétaire d'État à l'Intégration des personnes handicapées, Michel Archange Péan

LISA-MARIE GERVAIS
Le Devoir en Haïti

Léogâne — Dans le hall de la mairie de Léogâne, le secrétaire d'État à l'Intégration des personnes handicapées, Michel Archange Péan, discute avec un groupe d'amputés très actifs dans cette ville. «Vous, il vous manque une jambe ou un bras?», dit-il en s'adressant à un jeune homme assis devant lui. Question étrange? C'est que le ministre est lui-même aveugle depuis l'âge de 18 ans. Il se trouve à Léogâne en compagnie de son attachée de presse pour souligner le triste anniversaire du séisme.

Selon le ministère de l'Intégration des personnes handicapées, il y aurait, en Haïti, près d'un million de «kokobés», un terme péjoratif créole qui signifie «invalide». Le tremblement de terre dévastateur a gonflé ce nombre, faisant de 3000 à 4000 nouveaux amputés. Sans compter les traumatismes et les problèmes psychologiques qui touchent tout le monde, sans discrimination.

M. Péan reconnaît que la tragédie du 12 janvier 2010 a aggravé considérablement la situation de ces personnes plus vulnérables. D'abord parce que

les instituts et les écoles qui leur venaient en aide ont été complètement démolis sous l'effet de la secousse. «Le 12 janvier a été un coup terrible pour tous les Haïtiens, en particulier pour le secteur des personnes handicapées. À 98 %, tous les bâtiments, les institutions logeant les personnes handicapées ont été détruits», souligne-t-il.

L'Institut Montfort pour les sourds et muets, l'École Saint-Vincent, le Centre d'éducation spéciale pour les enfants souffrant de déficience intellectuelle... Même le bâtiment qui abritait son ministère s'est effondré en partie. «Mais comme j'ai l'habitude de le dire: les bâtiments sont détruits, mais les idées restent. La philosophie persiste et c'est grâce à ça que nous avons pu recommencer à travailler», note M. Péan.

Combattre l'exclusion

Il dit entendre les critiques faites à l'égard du gouvernement et des ONG pour la lenteur de la reconstruction. «La situation en Haïti était difficile même avant le 12 janvier, où il y avait 70 % des gens qui ne travaillaient pas, contre 90 % maintenant. C'est une situation compliquée et les moyens du gouvernement sont limités», admet-



Le secrétaire d'État à l'Intégration des personnes handicapées, Michel Archange Péan, lui-même aveugle, est entouré de son assistante, Guerline Dardignac, et du responsable du registre de la ville de Léogâne, Junio Loudior.

il, ne déplorant que le fait que certaines ONG ne maîtrisent pas bien la réalité haïtienne.

«Les [organisations] sont venues en pensant que nous n'avions rien fait pour les handicapés

avant le 12 janvier. Mais il y a la convention des Nations unies relative aux personnes handica-

pées ratifiée par le Parlement haïtien et le projet de loi pour l'intégration des handicapés a été voté par la Chambre des députés et est devant le Sénat», insiste-t-il.

Le secrétaire d'État à l'Intégration des personnes handicapées (SEIPH) est d'ailleurs le meilleur exemple de ce qui a été fait pour les handicapés en Haïti. Il a été créé en 2007, à la suite d'un arrêté présidentiel, et «s'inscrit dans la vision globale du gouvernement haïtien de combattre l'exclusion sous toutes ses formes», peut-on lire sur le site Internet de la SEIPH.

Michel A. Péan est d'avis que beaucoup de choses peuvent être faites, avec peu de moyens. Il en veut pour preuve les unités offrant aux handicapés des services de réadaptation installés un peu partout en partenariat avec Handicap international. Ces unités distribuent aussi des fauteuils roulants et de l'argent à certains handicapés pour des entreprises de micro-crédit. «L'argent, contrairement à ce qu'on dit, ce n'est pas le nerf de la guerre. C'est le moral du combattant, sa stratégie et sa grande souplesse tactique», souligne-t-il, résolument optimiste.

Le Devoir

Les pluies ont fait plus de 500 morts au Brésil

VANDERLEI ALMEIDA

Teresopolis, Brésil — La région montagneuse près de Rio, dévastée par les pluies, tentait de faire face hier à la pire catastrophe naturelle du Brésil en plusieurs décennies, avec un bilan toujours plus lourd dépassant les 500 morts.

Chaque heure, des centaines de sauveteurs découvraient de nouvelles victimes sous les torrents de boue qui ont ravagé cette région connue pour la douceur de son climat, refuge préféré des habitants de Rio fuyant la chaleur de l'été austral.

Cette tragédie s'est produite dans le décor majestueux de montagnes couvertes de végétation tropicale à une centaine de kilomètres au nord de Rio.

Illustrant la lutte désespérée pour la vie d'habitants piégés par les eaux, les chaînes d'information en continu ont passé en boucle le sauvetage spectaculaire d'une femme de 53 ans, hissée hors des eaux en furie par une corde lancée par des voisins.

Mais beaucoup n'ont pas eu cette chance. En fin de soirée, un bilan faisait état de 500 morts, selon des médias brésiliens.

Nova Friburgo, à 140 km au nord de Rio, a été la ville la plus

touchée avec 201 morts. Teresopolis, une ville de villégiature à 100 km de Rio, dénombre 175 décès et la ville voisine de Petropolis, 39. Une petite ville de la même région, Sumidouro, déplorait 17 morts.

Au milieu des scènes de désespoir apparaissait aussi quelques fois un signe d'espoir.

Dans les décombres de Nova Friburgo, les pompiers ont célébré une renaissance: celle d'un bébé de six mois, sorti indemne après être resté quinze heures enseveli sous la boue, blotti dans les bras de son père.

«Je remercie Dieu, car c'est un miracle», a déclaré très ému le grand-père de l'enfant, Ademilson Guimaraes.

La pluie, qui en quelques heures dans la nuit de mardi à mercredi, a provoqué des glissements de terrain ensevelissant des centaines de maisons, avait repris hier matin. «Il pleut beaucoup, le sol est saturé d'eau et il y a des risques de nouveaux éboulements», a expliqué un photographe de l'AFP à Teresopolis.

En fin de journée, il pleuvait très fort et les services météorologiques prévoient encore des précipitations pour les prochains jours. La Défense civile a demandé à la population d'évacuer les zones à risque.

Agence France-Presse

Brisbane est dans un état d'après-guerre

TORSTEN BLACKWOOD

Brisbane, Australie — Brisbane, frappée par les pires inondations qu'elle ait vécues depuis des décennies, offrait un paysage de désolation hier, avec 30 000 habitations endommagées, tandis qu'un habitant au moins a trouvé la mort.

Les personnes évacuées de leur habitation au cours des deux derniers jours tentaient d'évaluer les dommages, quelques heures après que les inondations ont atteint leur pic, hier à l'aube.

Brisbane et ses deux millions d'habitants semblaient toutefois avoir échappé au pire, le pic ayant été moins élevé que craint initialement.

Le niveau de la montée du fleuve Brisbane qui traverse la ville s'établissait à 4,46 m hier

vers 5h15, alors que les autorités craignaient d'abord qu'il monte d'un mètre de plus.

Mais le soulagement relatif était teinté de découragement à la vue des dommages infligés aux habitations et aux bâtiments historiques de la capitale de l'État du Queensland, dans le nord-est de l'Australie. Cela nécessitera des efforts de reconstruction «dignes de l'après-guerre», a déclaré la première ministre de l'État, Anna Bligh.

Hier plus de 100 000 personnes étaient privées de courant et l'eau potable était coupée dans de nombreux quartiers.

Au total, les inondations qui frappent le pays depuis un mois et demi ont fait 25 morts et des dizaines de disparus, selon les autorités.

Agence France-Presse

KRACH

POUR COMPRENDRE
LES DESSOUS DE LA CRISE
ÉCONOMIQUE MONDIALE

UNE SÉRIE EN 4 ÉPISODES

DÈS CE SOIR 21H

REDIFFUSION DIMANCHE 20H SUR RDI

Radio-Canada.ca/krach

RÉALISATION-COORDINATION : PETER JOHN INGLIS, SUE DANDO

LE MARCHÉ BOURSIER

Table A: Market data for various stocks, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and variations.

Table B: Market data for various stocks, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and variations.

Table C: Market data for various stocks, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and variations.

Table D: Market data for various stocks, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and variations.

Table E: Market data for various stocks, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and variations.

Table F: Market data for various stocks, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and variations.

Table G: Market data for various stocks, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and variations.

Table H: Market data for various stocks, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and variations.

TORONTO LES CEPTES NEW YORK TORONTO DOW JONES 13 401,48 -58,73 11 731,90 -23,54 DOLLAR OR 1 \$ canadien -0,24 à New York 101,09 ¢us 1387,00 \$us +1,20

LES DEVISES Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens. Table listing exchange rates for various countries like Afrique du Sud, Arabie saoudite, etc.



La Bourse de Toronto S&P TSX Composite 279592 13401.48 -58.73 -0.4 S&P TX20 Smallcap 117467 752.26 -4.43 -0.6 S&P TX40 MidCap 185025 921.92 -6.08 -0.7

Canadian Venture S&P TSX Venture 309363 2289.00 -14.46 -0.6 Le Marché Américain 30 Industrielles 161659 11731.90 -23.54 -0.2

Les plus actifs de Toronto Compagnies Volume (000) Haut Bas Ferm. Var. (%) STARFIELD RES 28823 0.10 0.09 0.10 +0.04 61.5 LUNDIN MNG CORP 27295 8.22 7.64 7.15 -0.15 -1.9

Les plus actifs du Canadian Venture Compagnies Volume (000) Haut (S) Bas (S) Ferm. (S) Var. (%) ALANGE ENERGY 107025 0.45 0.28 0.32 -0.19 -36.9 LUCARA DIAMOND 12925 0.96 0.82 0.95 -0.04 -4.0

Dans le Feu de l'Action L'émission boursière Première Web télé en direct en semaine à 11h30. 100% gratuit seulement sur www.decisionplus.com en reprise 24/7

INDICES QUÉBEC 13 janvier 2011 Fermeture Variation journalière Variation journalière (%) Variation depuis le 1er janvier IQ-30 1340.50 -1.79 -0.13% 14.68%

TRANSIGÉ EN FOND AMÉRICAINS Table listing various US stocks and their performance metrics.

ÉCONOMIE

Les agriculteurs se prononceront sur le monopole de l'UPA

Le gouvernement préfère tenir un référendum plutôt que de trancher le débat

JOCELYNE RICHER

Québec — Les producteurs agricoles du Québec seront invités à se prononcer sur le monopole de l'UPA par voie de référendum, selon ce qu'a appris la Presse canadienne.

Au lieu de trancher lui-même dans le vif du sujet, tout se met donc en place pour que le gouvernement cède aux premiers intéressés le soin de décider s'ils veulent toujours une accréditation syndicale unique pour les représenter.

Cette question fera partie des grands enjeux débattus lors de la consultation attendue sur le Livre vert pour une politique agricole, dont la Presse Canadienne a obtenu copie hier.

Si jamais une masse critique de producteurs pourrait annoncer la fin du puissant lobby de l'UPA.

Par souci de démocratie, la fin du monopole de l'Union des producteurs agricoles (UPA) faisait partie des recommandations formulées dans le rapport Pronovost sur l'avenir de l'agriculture, qui avait fait beaucoup de bruit lors de sa publication, il y a trois ans.

Le livre vert, intitulé «Donner le goût du Québec», doit être rendu public en 2011 et faire l'objet d'une consultation, avant le dépôt d'une politique en bonne et due forme assorti d'un projet de loi-cadre. Il s'agira de la première politique agricole du Québec.

Initié et conçu par feu l'ex-ministre de l'Agriculture Claude Béchard, le document, très attendu dans le milieu, devait être rendu public au printemps, puis à l'automne, mais son successeur, Laurent Lessard, n'a toujours pas terminé ses consultations.

En 2008, le rapport Pronovost préconisait des changements profonds et radicaux dans les pratiques agricoles, la gestion et le financement du secteur, pour assurer un avenir à cette activité en situation sans cesse plus précaire.

Le monde agricole doit changer ou périr, disait alors le président de la commission, Jean Pronovost.

Trois ans plus tard, Québec semble avoir compris le message. Car le Livre vert, qui s'en tient aux grandes orientations à privilégier, reprend à son compte plusieurs des recommandations du rapport et en respecte l'esprit.

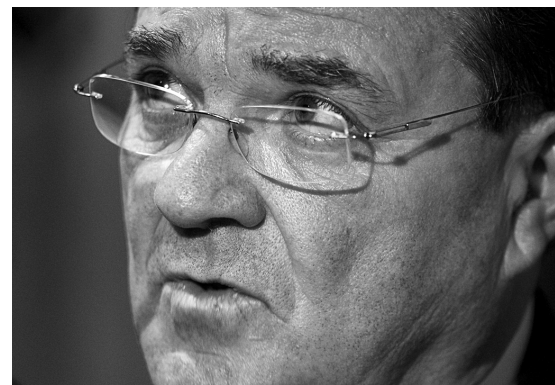
Aussi, un grand ménage se prépare, et pas seulement en ce qui a trait aux organismes de représentation. Les maîtres-mots seront: diversification des produits et des marchés, pluralité des entreprises, écoconditionnalité, compétitivité et rentabilité accrues.

En appui à cette politique, une loi-cadre viendra dépoussiérer quatre lois existantes: la Loi sur les producteurs agricoles (à propos du mode de consultation des producteurs sur la représentation de leurs intérêts), la Loi sur la mise en marché (en vue de resserrer les règles de gouvernance), la Loi sur la protection du territoire agricole et celle sur le ministère lui-même, dont la mission sera redéfinie.

Un des grands axes de la politique portera sur la protection de l'environnement, promue au rang de «condition préalable» à la production agricole, peut-on lire dans le document.

Mais la «pierre angulaire» de la future politique sera le produit alimentaire comme tel, qui devra être mieux identifié, mieux situé et mieux promu, ici comme à l'étranger.

La Presse canadienne



Jim Flaherty

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

VALEURS MOBILIÈRES

Les provinces n'ont pas l'exclusivité, plaide Ottawa

En Cour suprême, le gouvernement fédéral fait valoir le caractère international du marché des capitaux

FRANÇOIS DESJARDINS

La Cour suprême a déjà reconnu que les provinces ont le droit d'élaborer leur réglementation en matière de valeurs mobilières, mais elle n'a jamais affirmé qu'il s'agit là d'une compétence exclusive, plaide le gouvernement du Canada.

Dans son mémoire déposé le 17 décembre en Cour suprême, Ottawa, qui veut remplacer les commissions provinciales par une agence pancanadienne, écrit aussi que la question soumise à la Cour porte sur la faisabilité constitutionnelle du projet fédéral, et non sur l'efficacité d'un futur régime national.

Dévoilé en mai 2010, le projet du ministre des Finances, Jim Flaherty, est contesté par trois provinces qui accusent Ottawa de vouloir s'emparer d'une compétence que la Constitution confère aux provinces depuis toujours.

Ottawa affirme que le régime actuel d'encadrement et de protection des investisseurs — une mosaïque d'agences provinciales — serait plus efficace s'il était centralisé. Le gouvernement Harper croit aussi qu'il fait du Canada une risée à l'étranger. Ses opposants ont tendance à rappeler que des organismes comme l'OCDE ont déjà classé le système canadien parmi les meilleurs au monde.

Le projet de loi a été soumis à la Cour suprême pour que les juges déterminent sa validité constitutionnelle. De leur côté, le Québec et l'Alberta — soutenus par le Manitoba — ont posé le même type de question à leur cour d'appel respective. D'ici avril, toutes les causes auront été entendues.

«L'Alberta et le Québec soutiennent que la similitude entre le langage retrouvé dans le projet de loi et leurs lois respectives signifie que le projet fédéral empiète sur la juridiction provinciale», ont écrit Robert J. Frater, avocat au ministère de la Justice, et Peter W. Hogg, un des très grands experts constitutionnels au pays.

«Mais le fait d'une similitude n'affecte d'aucune manière la capacité du Parlement à faire adopter une loi plus complète. [...] Les chevauchements d'autorité sont inévitables dans notre régime fédéral», ajoutent-ils. Le mémoire est disponible sur le site Internet de la Cour suprême, en anglais seulement.

Le projet fédéral a ceci de particulier qu'il sollicite une participation volontaire des provinces plutôt que de miser sur la coercition. Cela pourrait générer des divergences de réglementation, reconnaissent les auteurs, mais cette sollicitation est bien adaptée à l'époque d'un «fédéralisme flexible et coopératif».

«La validité de la législation devrait être jugée en fonction de sa portée, et non pas de son efficacité» si la participation des provinces s'avérait incomplète, ajoutent-ils.

Au cours des derniers jours, le procureur général de l'Ontario a lui aussi déposé son mémoire, lequel reprend des pans entiers de l'argumentaire fédéral.

Parmi les arguments soumis par Ottawa figure celui voulant que le marché des capitaux soit «fondamentalement interprovincial et international» et qu'une autorité pancanadienne parlerait pour le Canada d'une seule voix «sur la scène internationale, ce qui est de plus en plus important». En période de crise, une agence unique pourrait aussi coordonner d'une seule voix les actions avec la Banque du Canada et autres.

Le mémoire s'attarde aussi au régime actuel. Présentement, les commissions provinciales fonctionnent selon un régime de «passeport». En gros, dans un certain nombre de situations, il permet à une entreprise qui souhaite mener des activités ailleurs que chez elle de ne faire affaire qu'avec une seule province. L'Ontario est la seule province à ne pas avoir signé le protocole.

Un certain nombre d'aspects ne sont pas couverts par le système de passeport, déplore le fédéral en mentionnant les frais réglementaires, les options et les contrats à terme, le délit d'initié et les organismes d'autoréglementation.

EN BREF

Astral: profit à la baisse

Astral Media a rapporté hier un profit en baisse au premier trimestre, à 53,3 millions ou 94 ¢ par action, comparativement à 64,6 millions ou 1,15 \$ par action un an plus tôt. Les revenus de l'entreprise ont augmenté de 7 %, à 267,1 millions. Le bénéfice net était en baisse par rapport à l'année précédente, alors qu'Astral et d'autres entreprises du secteur médiatique avaient profité d'un remboursement de frais réglementaires et d'un rajustement d'impôts en Ontario. La compagnie aurait enregistré un profit à la hausse sans ces éléments non récurrents. — La Presse canadienne

Cogeco: bénéficiaire à la baisse

Cogeco et Cogeco Câble ont revu à la hausse leurs prévisions financières pour l'année après avoir connu un premier trimestre plus vigoureux qu'anticipé. Cogeco Câble a tout de même rapporté hier un profit à la baisse de 33,6 millions, ou 69 ¢ par action pour le premier trimestre. Ses revenus se sont élevés à 331,5 millions. Toutefois, en excluant les éléments non récurrents, le bénéfice net était en hausse de 25,1 % par rapport à la même période l'année dernière. Sa société mère, Cogeco, a dégagé des profits de 16 millions, ou 95 ¢ par action, et des revenus de 342,8 millions. À la lumière de ces résultats, Cogeco prévoit enregistrer des profits de 50 millions et des revenus de 1,44 milliard pour l'année 2011. — La Presse canadienne

SNC-Lavalin: acquisition en Colombie

SNC-Lavalin a annoncé mercredi l'acquisition d'Itansuca Proyectos de Ingenieria S.A., une entreprise d'ingénierie du secteur de l'énergie ayant à son emploi un personnel administratif et professionnel de 1000 personnes, et basée à Bogota, en Colombie. Depuis 1989, Itansuca offre, dans le domaine de l'énergie, des services de génie-conseil, de gestion de projet, d'installations électromécaniques, ainsi que de conception et de supervision. Les effectifs d'Itansuca portent ceux de SNC-Lavalin, en Colombie, à environ 1150 personnes. Le personnel se chiffre maintenant à plus de 4000 personnes en Amérique latine, et à près de 24 000 dans le monde entier. — Le Devoir

Shell: de raffinerie à terminal

Un an après avoir annoncé la fermeture de sa raffinerie montréalaise et sa conversion en simple terminal de stockage, Shell fait la même chose en Allemagne. En l'absence d'un acheteur, la compagnie a indiqué hier que sa raffinerie de Hambourg, dans le nord du pays, va cesser de produire du carburant en 2012. Insatisfaite des marges de profit dans ce créneau, Shell a depuis deux ans l'intention de réduire de 15 % sa capacité de raffinage dans le monde. La décision de convertir cette raffinerie en terminal contraste avec celle prise récemment à Liverpool où elle entendrait maintenir sa raffinerie en vie même si les négociations avec Essar Oil, un groupe indien, avortaient. La raffinerie de Hambourg peut traiter environ 110 000 barils de pétrole brut par jour, comparativement à 130 000 pour celle de Montréal-Est, dont les activités ont pris fin en octobre. — Le Devoir

Précision

L'article sur le rejet par Québec de l'idée d'un REER obligatoire pour certains travailleurs proposée par Claude Castonguay et publié dans notre édition du 13 janvier en page B1 rapportait que la CSN voudrait, plutôt, un REER obligatoire pour les employeurs. La centrale syndicale réclame, en fait, qu'une loi «oblige les employeurs à une cotisation de retraite minimum pour leurs employés».



La chaîne américaine Target tente une première expérience hors frontières en achetant jusqu'à 220 magasins Zellers, au Canada.

Target entre au Canada en empruntant la porte des Zellers

GÉRARD BÉRUBÉ

La grande chaîne américaine de magasins à rabais Target fait son entrée au Canada. Dans une industrie où le nerf de la guerre est la localisation stratégique, le principal concurrent de Wal-Mart aux États-Unis propose à Zellers 1,83 milliard pour 220 emplacements présentement exploités par la filiale de La Baie.

Bien arrimée au marché américain avec 1752 magasins répartis entre 49 États, Target fait une première sortie hors des États-Unis. L'entreprise a offert 1,83 milliard, en deux versements, à Zellers pour acheter les intérêts locatifs de quelque 220 des 279 sites présentement exploités par la filiale de Hudson's Bay Company (HBC). «Cette transaction permettra à Target d'ouvrir ses premières boutiques Target au Canada au début de 2013», peut-on lire dans le communiqué.

La percée canadienne sera donc progressive. «Zellers sous-louera ces sites à Target et continuera de les exploiter sous la bannière de Zellers pendant une certaine période de temps. Target pense ouvrir entre 100 et 150 boutiques Target à travers le Canada en 2013 et 2014», a souligné le p.-d.g. de Target, Gregg Steinhafel. Pour sa part, HBC n'a pas précisé ce qu'elle fera de la soixantaine de sites restants. Le détaillant a toutefois indiqué qu'il est dans ses intentions de conserver des magasins Zellers dans son portefeuille.

Le nom de Target revient fréquemment lorsqu'il est question de l'arrivée de nouveaux joueurs du détail au Canada. Son nom est notamment apparu dans la liste des prétendants à l'achat des magasins Woolco, en 1994. Wal-Mart

a finalement remporté la mise auprès de Woolworth en faisant de l'acquisition de 120 des 142 Woolco au Canada, sa porte d'entrée au nord de la frontière. Vingt ans plus tard, les rumeurs faisaient ressortir l'intérêt de Target pour les Zellers, une offre qui aurait alors rejeté l'entreprise plus que trois fois centenaire.

Target a fait valoir que la rénovation des sites loués nécessitera un investissement de 1 milliard. Pour sa part, HBC a estimé que cette transaction entraînerait la création de 20 000 nouveaux emplois. Une boutique Target américaine emploie environ 150 à 200 personnes. L'entreprise n'a pas précisé quels étaient les emplacements choisis.

Celui qui se définit comme étant un magasin de masse donnant dans le haut de gamme a également souligné à larges traits son engagement social. «Target a toujours cru à la consolidation des communautés où la société fait des affaires. La société s'est engagée à offrir 5 % de ses revenus il y a plus de 60 ans et cet engagement s'étend à chaque nouvelle communauté dans laquelle elle s'installe. Aujourd'hui, Target donne environ 175 millions \$US tous les ans, soit plus de 3 millions \$US par semaine, afin de soutenir des programmes qui améliorent la vie des clients, du personnel et des communautés de Target», a précisé le géant, dont le chiffre d'affaires est de 65 milliards \$US en 2009, pour un bénéfice net de 2,5 milliards.

Dans la foulée, Target poursuit la recherche d'un acheteur pour son portefeuille de créances de cartes de crédit, qui totalisait 6,7 milliards \$US au 30 octobre dernier.

Le Devoir

Norbou: le deuxième procès tire à sa fin

Le second procès des cinq présumés complices de Vincent Lacroix est à la veille de prendre fin. La Couronne a complété la présentation de sa preuve. Hier, la défense a commencé à faire entendre ses premiers témoins.

Serge Authier, avocat de Rémi Deschambault (le vérificateur externe de Norbourg), s'est pratiquement excusé au jury d'avoir à prolonger le procès en présentant une défense. L'avocat et son accusé estiment cependant qu'ils doivent remettre les pendules à l'heure au sujet de la valeur marchande d'un immeuble que Deschambault a cédé à Norbourg. L'immeuble a été vendu

1,4 million, soit le triple de sa valeur marchande selon un expert en évaluation appelé à témoigner pour la Couronne.

Selon la théorie de la poursuite, il s'agissait d'une contrepartie de Vincent Lacroix à Deschambault pour avoir maquillé les résultats frauduleux de Norbourg. Le procès a repris à zéro, le 21 septembre dernier, après qu'un premier jury eut été incapable d'arriver à un verdict unanime. D'autres accusés pourraient présenter une défense dans les prochaines semaines.

Le Devoir

Le Devoir

ÉDITORIAL

Crise politique au Liban

Pas de justice!

Une fois encore, la coalition libanaise dirigée par le premier ministre Saad Hariri a implosé sur fond d'un crime de sang. Celui dont fut victime Rafic Hariri, père de Saad, il y a cinq ans déjà. Adversaire acharné du Tribunal spécial sur le Liban (TSL), le Hezbollah s'est retiré du gouvernement. Son prétexte? Mieux vaut la stabilité que la justice.

Depuis sa création en 2005, le TSL est autant le sujet de vives tensions entre certains pays que d'attaques verbales et... physiques au Liban! Lorsqu'il n'est pas réduit à un outil destiné à être le fer de lance du complot américano-sioniste, ses opposants ne se gênent pas pour aggraver les enquêtes ou tuer certains d'entre eux, quand ce ne sont pas les témoins qui pourraient être en mesure d'impliquer certains acteurs du drame. Dans ce travail de sappe, les dirigeants de la Syrie et du Hezbollah libanais sont les plus acharnés.

Ils sont ainsi parce qu'au fond ils veulent être les maîtres sans partage d'un pays très fragilisé par trente ans de conflits intermittents entre diverses communautés religieuses. Que Rafic Hariri, un sunnite, ait gouverné le Liban insupportait hier le duo Syrie-Hezbollah comme l'insupporte aujourd'hui la présence de son fils. On se souviendra qu'il aura fallu sept mois de tractations laborieuses sous le patronage de cet attelage étrange parce que formé par la Syrie et l'Arabie saoudite pour désigner, fin 2009, un chef de gouvernement, en l'occurrence Saad Hariri.



SERGE TRUFFAUT

Régulièrement, depuis l'entrée en fonction de ce dernier, le Hezbollah s'est appliqué à multiplier les coups de boutoir en espérant que le premier ministre et ses proches prennent leurs distances du TSL. Lorsque l'information a filtré qu'un haut responsable de la sécurité du Hezbollah et cinq autres membres de ce parti exclusivement chiite seraient accusés, les patrons de celui-ci ont formulé des propos si virulents qu'ils peinaient à cacher qu'ils pourraient bien

avoir recours à la force.

Il se trouve, et c'est le drame du royaume du cèdre, que la milice du Hezbollah est plus puissante militairement que l'armée officielle. Depuis le départ des Israéliens en l'an 2000, cette organisation instrumentalisée par l'Iran a toujours refusé de rendre fusils, roquettes et autres. Parce qu'il est un État dans l'État, le parti de Dieu est en mesure d'imprimer sur le cours politique une influence à nulle autre pareille, ses adversaires étant trop divisés.

Si jamais le TSL conclut que l'association Hezbollah-Syrie a planifié l'assassinat de l'ex-premier ministre avec l'assentiment de l'Iran, alors il est écrit dans le ciel que les tensions régionales seront plus aiguës qu'elles ne le sont actuellement. Car si les derniers nommés font tout pour étouffer l'affaire, les sunnites libanais et leur principal soutien, soit l'Arabie saoudite sunnite, et la majorité des chrétiens veulent que justice soit rendue.

Encore une fois, cet épisode met en lumière combien le Liban est le théâtre de tensions ou d'ambitions régionales qui le dépassent. Autant l'Iran rêve de construire un croissant chiite allant de Téhéran au Liban, autant l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Jordanie entendent lui barrer le chemin. Par la force, s'il le faut. En clair, la population libanaise est considérée par les uns et les autres comme du menu fretin.

Autisme

Le meilleur ami du TED

Les parents d'un enfant aux prises avec un TED (trouble envahissant du développement) avancent sur un parcours semé d'embûches. De la quête d'un diagnostic jusqu'à l'intégration de leur petit dans les réseaux publics, ils se heurtent sans cesse à des obstacles. Le soutien financier est difficile à obtenir. Les services ne sont pas toujours disponibles. Les listes d'attente, interminables.

La confusion et l'absence de consensus — même scientifique — entourent encore ces formes d'autisme, qui entraînent divers états, principalement liés aux interactions sociales, à la communication et aux comportements. Les experts notent une hausse des cas, mais ne s'entendent ni sur sa nature ni sur son origine. Bref, c'est dans un contexte d'incompréhension que les parents tentent de favoriser le développement du plein potentiel de leur enfant. La tâche n'est pas aisée.

Il faut donc voir dans le dernier avis publié par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse une victoire pour ces parents à bout de ressources. L'avis porte sur un sujet totalement méconnu: l'utilisation de chiens d'assistance pour soutenir les enfants aux prises avec un TED. Comme le chien-guide pour l'aveugle, cet animal peut faire des miracles et changer la vie d'un enfant: pour un être inapte à communiquer avec autrui et intolérant au changement et à l'inédit, le chien devient un trait d'union qui permet certains contacts et assure une stabilité. Il apaise le bambin. Facilite des déplacements. Il réduit les crises.



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Seule particularité: avant l'âge de 12 ans, les enfants autistes ne sont pas habilités à commander eux-mêmes leur chien. Leurs parents jouent ce rôle, ce pour quoi la Fondation Mira les forme. Ils doivent par conséquent être en compagnie du chien en tout temps, l'animal risquant d'atténuer ses capacités s'il reste seul plus de quatre heures.

L'enjeu se situe précisément dans cette situation incongrue, qui diffère de celle du handicapé visuel lui-même toujours avec son chien, ce qui lui donne accès aux accommodements que son état nécessite — entrée de l'animal dans les transports en commun, au travail, dans des lieux publics, etc. Le parent, lui, peut-il aller travailler avec le chien, mais sans l'enfant, qui est pourtant le premier bénéficiaire des services du chien? Peut-il lui aussi réclamer un accommodement raisonnable?

Oui, clame la Commission, qui a clairement établi que tant les enfants présentant un TED que leurs parents ont droit, en vertu de la Charte, d'utiliser un chien d'assistance. La question ne s'est pas rendue jusqu'aux tribunaux, mais des parents ont été refusés dans des lieux publics ou à leur travail car ils étaient accompagnés du chien sans l'enfant.

Soyons indulgents pour ceux qui, sans doute stupéfaits, ont d'abord fermé leur porte. Mais espérons qu'ils ont posé des questions et ensuite accepté d'accueillir les parents et l'animal, cette indispensable et rare ressource. La méconnaissance, dans le dossier des TED, constitue la première barrière sur la route de ces enfants et de leur famille. Un travail colossal de sensibilisation reste à faire.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

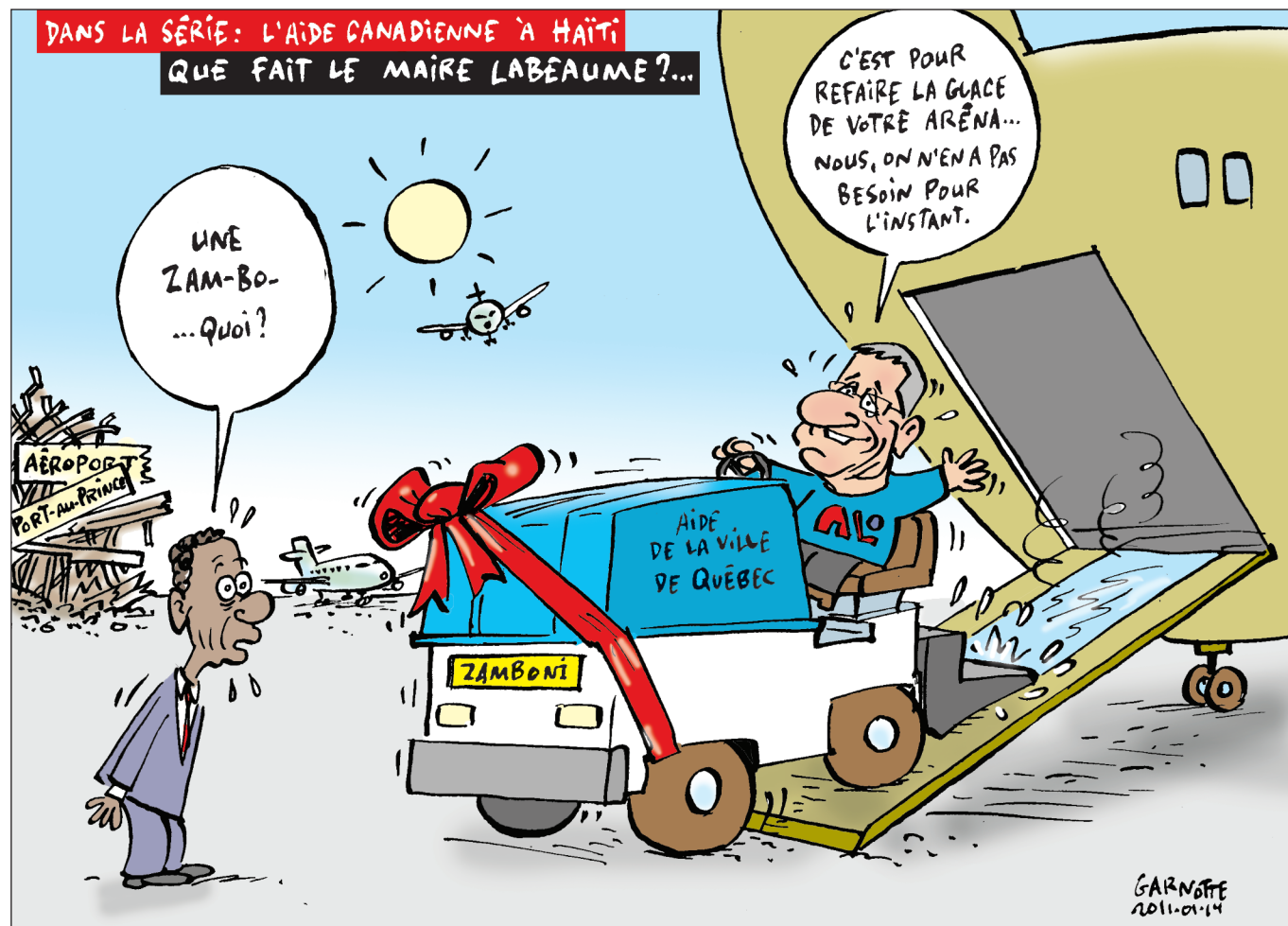
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Ouvrir les yeux

Quel beau message subliminal! En annonçant à une foule rassemblée à l'Université de l'Arizona et à tous les États-Unis que la représentante Gabrielle Giffords avait «ouvert les yeux», le président Obama semblait suggérer à certains de ses concitoyens d'en faire autant. Ouvrir les yeux et voir l'évidence que plus il y aura d'armes en circulation, plus il y aura de tueries comme celle de Tucson et non l'inverse. Voir qu'on ne peut à la fois s'opposer farouchement à l'avortement au nom du respect de la vie et tenir mordicus à la peine de mort qui cause sans cesse aux États-Unis des erreurs judiciaires aussi nombreuses qu'irréparables. Voir qu'on ne peut, d'une part, reprocher à certains musulmans leur intégrisme et, d'autre part, lire la Bible au premier degré au point de vouloir qu'on enseigne dans les écoles qu'Adam et Eve, premiers humains sur Terre, ont côtoyé les dinosaures. Mais cela est sans doute trop demander à ce vaste pays aussi polarisé que contradictoire, capable du meilleur et du pire. Ce pays qui constitue la première puissance mondiale et qui, de ce fait, est à la fois impressionnant et terrifiant.

Christian Gagnon

Montréal, le 12 janvier 2011

God and Guns

Ne pouvant pas discerner avec exactitude ce qu'avait en tête le tireur qui a fait feu sur les malheureux postés au mauvais endroit au mauvais moment, on peut cependant assister aux réactions des différents acteurs montrés du doigt. Doigt de la gâchette pour plusieurs en Arizona. J'ai ma propre expérience. Il y a quelques années,

lors d'un long voyage au pays des cactus, justement près de Tucson, un dimanche matin après la messe, je remarquai que tout ce beau monde se dirigeait vers un autre incontournable en ce jour du Seigneur; la visite dominicale au marché aux puces. Là, sur de longues tables, s'étaient divers objets dont une qui me frappa l'esprit: une immense table ne proposant que des armes à feu. Du petit pistolet aux AK 47! Aucune contrainte à l'achat. Une foule d'acheteurs et de voyeurs de tous âges. Et le shérif local qui débambule à travers ces tables d'un air débonnaire parmi ses concitoyens. Voilà un peu le théâtre de vie du jeune assassin. Se pourrait-il que ce type d'environnement ait pu influencer son comportement pour le moins chaotique? Évidemment, la frange la plus visée niera toute relation de cause à effet. C'est exactement comme cela qu'a réagi la clique du Tea Party et sa plus fidèle porte-parole, Sarah Palin.

Que celle-ci ait eu le génie d'utiliser des cibles visant les membres politiques à abattre, qui ne serait qu'une forme de métaphore musclée utilisée en politique, nous ne devons y voir aucun lien avec le climat politique actuel. Sublime Sarah! Pas contente, voire frustrée, elle pousse sa logique à l'autre extrémité en se disant victime de tout cet acharnement! Ce scénario était le plus probable. Quand la droite radicale est dans les câbles, sa seule porte de sortie est de jouer les victimes. Le meilleur exemple est lorsqu'elle a utilisé le terme «blood libel» lors de sa conférence de presse. Cette expression faisant référence à de fausses accusations portées contre des minorités religieuses dans le passé (serait-ce une allusion à ce que vivrait le Tea Party présentement?) prouve hors de tout doute que le recours à toutes les tactiques est

toujours permis, même en ces jours de deuil national. Dans ce pays, il y a deux intouchables: *God and Guns*.

Gaëtan Fontaine
Montréal, le 12 janvier 2011

Merci, Marcel Trudel

L'historien Marcel Trudel vient de dépasser. On lui doit de nombreux ouvrages, méticuleusement documentés, démontrant son obsession pour les faits *versus* leur instrumentalisation politique ou religieuse. Exemple: dans *L'Esclavage du Canada français*, on y découvre qu'en 1689, Louis XIV autorise ses sujets à posséder des «nègres». Sous les deux régimes, français et anglais, au Canada, 962 familles, dont 181 anglaises, possèdent légalement des esclaves, des gouverneurs aux marchands en passant par les seigneurs, 10 Anglais sur 146, les députés, les juges, les militaires, les médecins, les notaires et même le clergé.

La désormais sainte mère d'Youville avait gardé les esclaves reçus de feu son mari pour les mettre au service de l'Hôpital de Montréal. Trudel écrit: «Nous avons eu près de 4000 esclaves, ces esclaves [...] ont appartenu à des Canadiens de toute classe sociale, on en a fait un commerce pleinement reconnu par les lois. [...] Sur 2472 sauvages qui ont été soumis à la servitude, plus des 2/3 sont d'avant 1760.» En 1833, l'Angleterre abolit l'esclavage dans les colonies. Pour savoir si nos familles ont jadis possédé des esclaves, la liste s'étale aux pages 334 et suivantes.

Vous qui n'eussiez pas aimé être interpellé de l'au-delà, merci quand même, Monsieur Trudel, de nous avoir enseigné la rigueur des faits.

Pascal Barrette
Ottawa, le 12 janvier 2011

LIBRE OPINION

Claude Castonguay brouille les pistes

MYRIAM GRONDIN

Montréal

Faut-il vraiment confier des mandats d'analyse et de recommandation à M. Claude Castonguay? C'est la question centrale que soulèvent les résultats de son plus récent mandat connu portant sur les perspectives d'épargne.

D'après ses travaux, nous avons un grave problème puisque «plus de 60% des travailleurs ne pourront maintenir leur niveau de vie une fois à la retraite». On se rappellera qu'il y a quelques semaines, on nous a répété à satiété que «le ratio d'endettement des Canadiens atteint un record à 148,1%».

Il semble donc que M. Castonguay, à l'instar de nombreux analystes financiers, nous entraîne sur une fausse piste lorsqu'il retient le niveau de vie actuel comme repère pour déterminer l'ampleur des épargnes requises pour la retraite. Au lieu de brandir l'objectif de maintien du niveau de vie actuel, ne faudrait-il pas viser d'abord de le réduire dès maintenant, par responsabilisation individuelle et collective qui permettra de réduire l'accès à l'emprunt, de soutenir les organismes de la communauté d'aide aux consommateurs, d'accroître les programmes d'éducation citoyenne, de soutenir les programmes de réduction de la consommation et du gaspillage. De plus, ne faudrait-il pas réviser

la pertinence de l'usage du fameux indice de confiance comme signe de santé de l'économie, puisque cet indice est basé sur la consommation?

Après une lecture de problème partielle et erronée, M. Castonguay nous sert le principe de l'équité. D'après lui, «celui qui décide de ne pas se préparer pour la retraite et qui compte sur l'État pour le soutenir agit de manière inéquitable envers ceux qui sont prévoyants et qui épargnent». Ne vivons-nous pas dans une société et une humanité inéquitable, qui entretient la richesse et les privilèges d'un cercle d'élite autoprotectionniste? S'il faut appliquer un principe d'équité, procédons prioritairement en accroissant le taux d'imposition des plus riches — individus et entreprises — pour mieux répartir cette richesse.

Enfin, M. Castonguay suggère qu'on force les travailleurs à épargner, qu'on crée une mesure coercitive qui générera un fonds confié à une instance publique ou parapublique de perception et de gestion. Cela ressemble à une autre machine à faire disparaître notre argent. Il reconnaît qu'on observe une diminution importante de travailleurs bénéficiant d'un fonds de retraite auquel contribuent les employeurs, et une diminution de la qualité de la contribution des employeurs. S'il faut FORCER quelqu'un à agir, que l'État force les employeurs à minimalement rétablir un enga-

gement envers leurs employés à la hauteur de ce qu'il a déjà été!

Où donc vit M. Castonguay pour imaginer que ses recommandations sont justes et seront perçues comme telles par les citoyens? Rien dans la situation québécoise actuelle n'inspire confiance envers l'État (les élus et l'administration publique). S'il faut lui fournir des exemples, en voici quelques-uns: gaspillage de fonds publics dans des programmes qui demeurent sans résultats (par exemple, après avoir injecté plus de 30 millions de dollars dans le Réseau des services intégrés pour personnes âgées, le ministère de la Santé du Québec a décidé de suspendre la poursuite du projet, faute de fonds...); mauvaise utilisation de nos impôts; cafoillage et mauvaises décisions à la Caisse de dépôt; apparence de conflits d'intérêts, de décisions arbitraires, de magouillage, de malversation, de collusion; absence de vision d'avenir et de responsabilité politique.

Les questions liées à la sécurité financière des Québécois sont trop complexes et sérieuses pour être confiées à M. Claude Castonguay. À peine un jour après avoir publié le rapport, on apprend que le gouvernement le rejette. Pouvons-nous espérer qu'il cessera de lui confier des mandats et donc de gaspiller les fonds publics? Pouvons-nous espérer que les problèmes financiers évoqués feront l'objet de mesures requises?

IDÉES



JEFF HAYNES AGENCE FRANCE-PRESSE

Être gros, c'est être faible; manger copieusement, c'est grossier; se permettre une friandise attire les regards et éviter l'effort et le centre sportif, c'est mal vu. On s'est découvert l'ennemi du siècle: la chair, et pas que celle morbide.

La chair: racisme du XXI^e siècle

ANTOINE BRESSANI

Hospitalisé pour anorexie à l'été 2009

Je profite du dossier paru dans *Le Devoir* du 8 janvier, accusant l'obésité, pour y aller de ma propre contemplation. On nous instruit de ce que notre espérance de vie, qui n'a cessé de croître depuis deux siècles, ne progressera pas davantage, parce que — horreur — nous sommes gras. Sans doute. De plus en plus corpulents? Je l'admets! Pourtant, cet embonpoint ne m'inquiète pas outre mesure. En fait, j'ai peine à l'imaginer grossissant longtemps à cette allure gaillardie. Notre rondeur, c'est bien le seul enjeu contemporain qui ne contribue pas à ma fresque d'un sombre futur.

La société s'adapte volontiers à nos maux ostensibles: la demande est toujours prompte lorsqu'il s'agit du bien-être personnel, et quand il y a demande à sustenter, l'offre s'y donne à cœur joie. Ainsi, l'individu ne doit pas être gros? À la bonne heure: il n'est pas difficile de le convaincre qu'il ne veut pas l'être. Cela servira le bien commun.

La science étudie les symptômes, scande les conséquences, découvre et invente des solutions (outre la liposuction). En attendant, l'énorme travail de sensibilisation va bon train, influençant tant les adultes (parents), que la jeunesse, et celle-ci de plus en plus prématurément. Manger sainement n'est plus l'apanage des patraques, des vieillards ou des «granos»; c'est une industrie expansive. Aussi, on impose partout l'idéal d'un corps fort, sculpté, parfait — mince, maigre.

Obésité et tabac, même combat

Et comment faire mieux? Le site d'Agriculture et Agroalimentaire Canada nous informe qu'à l'échelle internationale, entre 2005 et 2007, le taux de croissance de l'industrie des aliments et des boissons de santé et de mieux-être a dépassé celui de l'ensemble du secteur de l'alimentation de quelque 18 %, et que certaines des principales catégories d'aliments de ce sous-secteur, comme les produits biologiques et les aliments enrichis ou fonctionnels, ont affiché des taux de croissan-

ce annuels de 20 à 30 %, à la charge des produits emballés. L'Agence BIO, groupe d'intérêt public qui promeut l'agriculture biologique, s'enorgueillit de ce que le marché biologique gagne en moyenne 9,5 % depuis 1999, contre 3,6 % pour l'ensemble de l'industrie alimentaire.

S'il y a les AA, il y a les Weight Watchers (entreprise qui enseigne la perte de poids dans une trentaine de pays, et qui continue de gonfler). IMC (indice de masse corporelle), ou BMI (Body Mass Index), on entend. Les marques, les étiquettes, les aliments, marchés et restaurants santé foisonnent. Les versions réduites en sodium ou gras, élaborées aux grains entiers, «naturelles» sont devenues indispensables, même pour les produits les plus décriés — jusqu'aux boissons gazeuses, qui suivent une diète.

Les sandwiches frais et le poisson à l'orientale écrasent tranquillement les burgers-frites dans l'industrie de la restauration rapide. Les livres de préceptes alimentaires et de saine cuisine font recette. Les consoles de jeux vidéo se disputent pour offrir le plus d'interaction physique (Wii, Kinect et cie) et les centres d'entraînement prospèrent. Bref. J'oserais conjecturer que l'aube de notre décennie marque pour l'obésité ce que le début des années 90 marqua pour la cigarette — et l'obésité pourrait être dite moins insidieuse que la fumée. Il y a et il y aura des irréductibles (s'amenaisant). Cela, sans pour autant nier la lourdeur de la question, ses coûts et ses victimes, qui pèse sur nous tous.

Guerre anxieuse

Tout se passe si bien que l'esprit collectif, avant le corps, se remodèle progressivement: être gros, c'est être faible; manger copieusement, c'est grossier; se permettre une friandise attire les regards et éviter l'effort et le centre sportif, c'est mal vu. On s'est découvert l'ennemi du siècle: la chair, et pas que celle morbide. Le corps n'est plus à discrétion, et le vide spirituel du niveau millénaire se remplit.

Cette guerre (civile) est anxieuse. Une préoccupation supplémentaire, parmi nos innombrables hantises, et qui nous détourne peut-être de desseins moins égoïstes. Évidemment, orgueil oblige, il en est fait une compétition; nous nous comparons les uns aux autres et à l'idéal aspiré — à mesure que se vendent et se succèdent les doctrines, nous oublions qu'il est aberrant de

généraliser le galbe, les besoins ou les performances physiques, qui dépendent d'innombrables facteurs particuliers. Un nouveau prétexte au désespoir individuel.

Les troubles alimentaires ruinent la santé, l'existence, et écourtent l'espérance de vie; les coûts, tant en vies qu'en traitements, ne sont pas minces. On estime, entre autres, que 2 % des adolescents américains souffrent d'un trouble alimentaire, et 1,5 % de la population féminine en France est anorexique. Manger est tourmentant: le trouble alimentaire pointe. De magnifier une alimentation scrupuleuse, c'est un peu compliquer le plaisir de la table. Du reste, l'exercice physique est exalté: nous n'en faisons jamais trop.

La nourriture et l'entraînement deviennent des moyens de contrôle, de refoulement — le creuset de terribles afflictions. Sans doute, il n'y a pas meilleur moyen d'enrayer l'obésité que de rendre omniprésente et inévitable la conscience du corps — nous maigrirons de honte, de culpabilité et de vanité (moteur premier de l'intention humaine), aux dépens d'un peu de bonheur. De l'autre côté du spectre, cet alarmisme obsède, rend malade. À perdre à outrance, on gagne à la Pyrrhus.

Maîtriser la balance

Je lisais dans l'article du *Devoir* que le peu de dépense physique jointe à la mauvaise alimentation triple la susceptibilité au surpoids, alors que les tendances boulimiques l'augmenteraient par sept fois. L'article suivant nous apprend que le manque de sommeil serait pareillement déterminant.

Si je ne prédis pas une augmentation de l'obésité, c'est quant à celle nourrie par l'insouciance ou l'hédonisme; l'obésité devenue fatalité le serait donc à force de stress et de névroses. C'est-à-dire que l'obésité serait le symptôme d'un mal-être social plus profond, d'un sentiment d'impuissance et de l'incessante parade du bonheur parfait. Plus que de me soucier de nous voir exploser, je crains de nous voir imposer.

Manger sainement n'est plus marginal, réjouissons-nous. Entre-temps, l'anorexie n'est plus l'exclusivité des mannequins, non plus des adolescentes, non plus même des femmes. Il s'agit de maîtriser la balance: à trop priser le contrôle, on l'égaré.

La folie a le dos large



LISE PAYETTE

J'ai hésité à parler aujourd'hui soit de la commission Bastarache, qui aura coûté plus de 6 millions pour permettre à deux mâles dominants de faire leur numéro, soit de la situation des personnes âgées, qui n'ont pas eu droit à un bain en deux semaines parce que le CLSC n'a pas les moyens de payer des remplaçantes à celles qui étaient en vacances des Fêtes. Puis, devant la bêtise de ces deux situations, j'ai décidé de parler d'autre chose.

Pendant des années, j'ai gardé dans ma voiture le ruban d'une chanson que j'aimais entendre: «*J'ai peur de vivre, j'ai peur de vivre à vos côtés*»... C'était un message qui m'allait droit au cœur. Elle était chantée par un petit groupe de garçons et filles appelé Les Enfants terribles. Ils n'ont duré que quelques années. Le groupe s'est défait et ils ont quitté la scène. Je les ai retrouvés sur le Web*.

C'est une chanson qu'il faut entendre chaque fois que la violence d'un fou prend les humains comme cibles parce que chaque fois, on dit qu'il n'y a que «*les fous, les déséquilibrés, les timbrés du cerveau*» pour se livrer à des tueries comme celle qui s'est déroulée à Tucson.

Le goût de la violence de nos voisins américains est bien connu. Il suffit de voir leur cinéma, leurs émissions de télévision et leur passion pour les armes à feu pour comprendre de quoi je parle. Une année, j'ai séjourné dans un petit appartement de location, en Floride, où on m'avait assurée que tous les propriétaires étaient tranquilles et respectueux du désir de tranquillité des autres locataires. Le premier matin, à la piscine, je découvris qu'un de mes voisins transportait un revolver roulé dans une serviette de bain et qu'il s'installait dans sa chaise longue, son pistolet placé à côté de lui.

J'allai discrètement expliquer au concierge que je trouvais déplacé que quelqu'un se présente à la piscine portant un revolver dans sa serviette. Ça l'a fait rire! Il m'a expliqué que ce monsieur fréquentait la maison depuis des années, qu'il n'y avait jamais eu de plainte à son sujet et qu'il avait le droit de faire ce qu'il voulait... J'ai eu droit par la même occasion à une longue explication sur la Constitution américaine et aussi sur le fait que mon voisin avait peut-être des raisons de penser qu'il devait être prêt à se défendre. De quoi? De qui? Aucune réponse. Le concierge m'a aussi expliqué que si ça me dérangeait, je pouvais choisir de tirer ma chaise un peu plus loin sur le gazon.

J'ai peur de vivre à vos côtés. Au Canada, nous avions marqué des points grâce à la Loi sur les armes à feu que des jeunes femmes d'ici, victimes de la tuerie de Polytechnique, ont payée de leur vie et que Stephen Harper veut saccager au moment même où un grand nombre de nos voisins américains nous envient cette avance que nous avons sur eux, une avance qu'ils n'envisagent même pas de réussir à faire accepter par tous leurs enragés des *guns*.

Ils appellent ça la civilisation, alors que parfois, on se croirait à l'âge des cavernes. Les guerres, la torture, les otages qu'on assassine, les avions qu'on lance sur les immeubles, les fouilles, les femmes qu'on viole, celles qu'on bat ou qu'on tue, les enfants qu'on prostitue ou qu'on envoie au combat. J'ai peur de vivre à vos côtés.

Si c'est vraiment la folie qui est la cause de toutes ces horreurs, il faut sans doute avoir le courage de l'appeler par son nom et si c'est le cas, il faudra aussi avoir le courage de nommer tous ceux et celles qui sont fous, un par un, sans égard aux postes importants qu'ils occupent.

Chez nous, je ne sais pas si c'est parce qu'il est devenu plus difficile de se procurer des armes à feu, mais le retour des «armes blanches» est signalé dans presque toutes les bagarres récentes. Moins spectaculaires peut-être, mais tout aussi redoutables que les autres joujoux des fous en circulation et aussi accessibles qu'un paquet de cigarettes de contrebande ou une ligne de coke. J'ai peur de vivre à vos côtés.

On a dit que c'était un fou qui avait tiré à Polytechnique, que c'était un fou qui avait tiré à Dawson et un autre fou qui avait tiré à l'Assemblée nationale du Québec. La folie a le dos large. Quand des événements comme ceux-là se produisent, j'imagine que c'est un réflexe de protection de ne pas vouloir aller au fond des choses. Dire que c'est un fou qui a tiré, ça recouvre toute l'horreur d'un manteau de silence. C'est ce que les bien-pensants de Tucson vont essayer de faire. Parce que la vérité pourrait faire très mal. Trop mal.

* On peut entendre la chanson sur YouTube: J'ai peur de vivre, Les Enfants terribles.

Pierre Karl Péladeau: l'art de la nuance?

JACQUES LAMARCHE

Sainte-Geneviève-de-Batiscan

La réplique du président de Québec, Pierre Karl Péladeau, au chroniqueur du *Devoir* Gil Courtemanche, publiée samedi dernier, m'a heurté. Voilà un homme puissant, qui a hérité d'une immense fortune, qui a les moyens de rendre notre société plus juste et plus prospère, et qui, hélas, fait la guerre à sa ressource la plus précieuse, sa main-d'œuvre.

Le jugement qu'il porte sur elle reflète un profond mépris et témoigne de vifs ressentiments envers le syndicalisme. Son discours tendancieux, farci de sophismes, laisse entendre que le succès économique est uniquement affaire de compétences patronales et que l'échec par contre découle de tyrannies syndicales.

Toujours montrer du doigt les travailleurs pour expliquer les déboires financiers est réducteur et profondément injuste. Tant de facteurs sont en cause: la conjoncture, les changements technologiques et les nouvelles modes, la mondialisation

et la concurrence accrue, la cupidité effrénée et la corruption, la hausse du coût du pétrole et des matières premières, l'usure du pouvoir! D'un homme d'affaires averti, nous sommes en droit d'en attendre plus!

La prétention

M. Péladeau voit surtout des colonnes de chiffres. Il juge les gens en termes de dollars à perdre ou à gagner, évalue leur comportement sur la base de son propre intérêt. En s'attaquant au monde du travail, en écrasant toute résistance syndicale, il croit assainir le milieu et aplanir la voie qui mène à la richesse. De fait, il contribue à creuser davantage le fossé entre les riches et les pauvres, à accentuer les écarts, déjà trop grands, entre les gens d'affaires et les gens ordinaires, à accroître la méfiance envers l'establishment économique et politique, bref à semer dans l'opinion des idées qui dressent les gens les uns contre les autres et gonflent les tensions sociales.

Et que penser de cet argument qui cherche à subordonner «*la liberté de choisir notre destin*» ou encore «*la pérennité de la nation*» à la prospérité de

ses entreprises! Quelle prétention! M. Péladeau n'a jamais reçu ce mandat. Sa mission consiste à faire de l'argent, celle de M. Courtemanche à militer en faveur du respect mutuel et d'un équitable partage, lequel exige une tout autre attitude, faite d'ouverture et de générosité. Ce Don Quichotte, qui nous ressemble et nous rassemble, plaide en faveur d'un enrichissement qui soit collectif et qui se fasse dans la considération et l'intérêt de tous. Il a raison.

La Californie recèle de gens riches comme M. Péladeau, mais cet État est endetté jusqu'au cou et la pauvreté et la misère y sévissent. Les succès financiers de Québec ne garantissent rien, surtout s'ils se font sur le dos d'honnêtes travailleurs et au détriment d'un climat qui a fait du Québec une économie des plus prospères et une société des plus égalitaires.

Cet homme ambitieux se sent investi du devoir de nous libérer d'un joug qui pèse sur notre société et notre avenir. Voilà un grand pétil: qu'il nous entraîne dans une sombre idéologie du passé et qu'il creuse la tombe d'espéros perdus, de droits bafoués, d'aspirations individuelles et collectives vaincues et disparues.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent-Bouchard et Édenne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bbéret (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Elinam, Veronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIONNELLE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Nancy Blanchette, Nathalie Filon, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

AÉROSPATIALE

SUITE DE LA PAGE 1

En vertu de la politique industrielle canadienne, chaque entreprise étrangère qui remporte un contrat militaire doit s'engager à réinvestir au Canada l'équivalent de la valeur du contrat. Lockheed Martin et Boeing, qui fourniront au Canada les avions de transport C-130J, les avions stratégiques C-17, les hélicoptères Chinook et les avions sans pilote (drones), doivent ainsi réinvestir 7,3 milliards de dollars au Canada sur 20 ans.

De cette somme, Boeing et Lockheed Martin ont déjà déterminé à quels fournisseurs ou sous-traitants canadiens iront les 2,9 milliards de dollars. Le travail s'est fait dans la discrétion.

Selon les chiffres obtenus de la part des deux entreprises américaines, le Québec recevra 1,15 milliard de dollars, soit 40 % du total déjà déterminé. Or, la province pèse lourd au Canada dans l'industrie aérospatiale, avec 49 % de la masse salariale, 46 % des emplois et 60 % de la production totale. Elle récolte donc moins que son poids dans le domaine.

C'est tout le contraire ailleurs au pays. L'Ontario, qui renferme environ 29 % de la masse salariale au Canada et 28 % des emplois, reçoit 29,2 % des retombées économiques de ces contrats (845,3 millions de dollars).

Dans l'ouest du pays, les retombées représentent 17,4 % du total, alors que cette région renferme seulement 13 % de la masse salariale de l'industrie au Canada. Les provinces atlantiques récoltent 13,2 % des retombées économiques, alors qu'elles représentent 9 % de la masse salariale de l'industrie au pays.

Les retombées économiques régionales sont un sujet politique sensible depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, qui ont choisi de laisser les entreprises américaines militaires réinvestir les milliards où elles veulent au Canada, au grand dam du gouvernement du Québec et du Bloc québécois, qui souhaitait qu'Ottawa structure l'industrie en garantissant des retombées par province.

Retombées économiques militaires: le Québec n'obtient pas sa part

Régions	Poids de l'industrie au pays*	Part des contrats	Total des contrats (millions \$)
Québec	49 %	40,0 %	1150,6
Ontario	29 %	29,4 %	845,3
Ouest	13 %	17,4 %	499,9
Atlantique	9 %	13,2 %	378,9

*Pourcentage de la masse salariale totale au Canada
Source: Boeing, Lockheed Martin, Industrie Canada

En 2006 et 2007, lorsque les contrats militaires ont été accordés par Ottawa, le gouvernement Charrest était monté aux barricades pour réclamer «la juste part du Québec» en ce qui a trait aux retombées économiques, soit 55 %. Le ministre du Développement économique de l'époque, Raymond Bachand (aujourd'hui aux Finances), demandait au gouvernement fédéral d'obliger les entreprises à réinvestir en fonction du poids de chaque province dans l'industrie. «Pour tirer son épingle du jeu dans le monde, il faut miser sur des grappes industrielles fortes, et le gouvernement canadien a la responsabilité d'aider ces grappes à se développer», soutenait le ministre Bachand en août 2007.

Déception et action

Au Bloc québécois, on est déçu de voir que les craintes soulevées à la Chambre des communes depuis 2006 semblent se concrétiser. «C'est pour ça qu'on voulait des garanties chiffrées pour le Québec. En laissant Boeing et Lockheed Martin faire à leur tête, on déstructure l'industrie au Québec. On crée des concurrents à nos compagnies au lieu de les aider», affirme Pierre Paquette, chef adjoint du Bloc.

Selon lui, Ottawa a toujours aidé l'industrie de l'automobile à se consolider en Ontario, alors il devrait faire de même avec l'aérospatiale au Québec. Il ajoute que son parti reviendra à la charge aux Communes dès la reprise des travaux parlementaires, fin janvier, pour demander des garanties. «Il n'est pas trop tard, car d'autres retombées économiques sont à venir.»

Dans l'industrie, on préfère rester optimiste. «On n'est pas préoccupé par ces chiffres, mais on suit l'évolution de près», affirme Jacques Saada, directeur général de l'Association québécoise de l'aérospatiale (AQA), qui représente les PME du secteur. «On ne doit pas exiger ou demander des retombées, il faut les mériter.»

Chez Aéro Montréal, la directrice générale, Suzanne Benoit, dit vouloir rester «prudente» dans ses commentaires. «Pour l'instant, on est à 40 %, mais dans cinq ans, la proportion pourrait être passée à 55 %. Ça peut évoluer en fonction des annonces.»

N'empêche, l'organisme veut être plus proactif afin d'attirer des investissements à venir de Boeing et Lockheed Martin. Il rédige un plan pour riposter. Appelé «Chantier pour la défense et la sécurité nationale», ce plan sera déposé au comité exécutif d'Aéro Montréal le 8 février, puis soumis aux membres du conseil d'administration le 11 mars. Le groupe de travail est dirigé par Martin Gagné, président des produits militaires de CAE.

L'objectif est de faire l'inventaire des programmes et des capacités industrielles offertes au Québec, ce qui permettra de définir les forces et faiblesses de l'industrie. Il sera ainsi possible de bien définir ce que le Québec peut offrir à Boeing et Lockheed Martin. «Il faut être davantage proactif et concerter nos efforts pour garder notre place de leader. La manne passe aux 30 ans, il faut faire plus et mieux», dit Suzanne Benoit.

Le Devoir

GYNÉCOLOGIE

SUITE DE LA PAGE 1

— qui s'est stabilisé cette année — ni du nouveau programme gratuit de procréation médicalement assistée (PMA) qui prévoit 3500 cycles cette année et 1000 de plus à terme. À l'époque, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, avait pourtant promis des ressources supplémentaires pour faire face à ces nouvelles grossesses: des lits, du personnel, du matériel. Six mois plus tard, rien n'est encore matérialisé, dénonce le Dr Sabbah. «Je trouve cela parfaitement scandaleux.»

Tout cela vient ajouter un poids supplémentaire sur les épaules de ces spécialistes déjà aux prises avec un gros problème d'effectifs. Sur les 417 gynécologues québécois, la moitié a plus de 50 ans, le quart plus de 60 ans. «Au CHUM, quatre de ces spécialistes ont plus de 75 ans. Évidemment, ceux-là ne font plus de garde, mais le ministère les calcule quand même dans sa planification, ce qui force les plus jeunes à faire plus que leur part», raconte le président de l'AOGQ.

Quant à la relève, majoritairement féminine, elle n'a pas l'intention de maintenir encore longtemps ce rythme. «Ça, ça veut dire que la crise ne fait que commencer», anticipe le Dr Sabbah. Son association a donc proposé des aménagements au ministre: des demi-tâches, un calcul réel des forces en présence qui tienne compte de ceux qui ne font plus de garde ou pas d'obstétrique. Rien n'a été retenu. «Le ministère a choisi une approche strictement populationnelle qui ne tient pas compte de ce déséquilibre, ni de la lourdeur de la tâche dans les hôpitaux, ni de l'enseignement. C'est déplorables.»

À ce jeu complexe, Montréal, déjà très fragile, ressortirait encore plus défavorisée, calcule l'association. L'automne dernier, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, s'était réjoui du fort taux de natalité à Montréal, allant jusqu'à dire que son ministère «n'avait pas prévu tant d'accouchements». Il avait alors promis d'augmenter le nombre d'obstétriciens et de hausser de 5 % à 10 % la capacité d'accueil en obstétrique à Montréal. Rien de tout cela n'aurait été retenu dans les plans quinquennaux, selon le Dr Sabbah.

Les régions ne seraient pas plus choyées, elles qui ont déjà du mal à assurer ce serait-ce que les services essentiels. «Toutes les semaines, nous recevons des appels de détresse des directions de santé publique qui font face à des ruptures de services. Ce sont souvent nos vieux médecins qui vont dépanner. Mais, bientôt, ils ne seront plus là et il n'y aura personne pour les remplacer.»

Ce n'est pas faute de candidats. La spécialité a beau être parmi les plus exigeantes avec ses gardes et ses quarts de nuit, les étudiants en médecine sont encore nombreux à poser leur candidature. Mais voilà, les facultés reçoivent trois fois plus de propositions qu'elles n'en retiennent en raison des quotas ministériels. Parmi ceux qui sont retenus et qui décident de se spécialiser, certains ne se trouvent pas de poste au retour de leur stage de perfectionnement (fellowship).

Tous ces éléments font dire au Dr Sabbah que cette spécialité est «en danger» au Québec. Le constat le heurte d'autant plus qu'il a des solutions à proposer, mais personne ne veut l'écouter à Québec, affirme-t-il. En faisant cette sortie, le gynécologue-obstétricien espère en quelque sorte forcer les choses. Il est conscient toutefois que les problèmes vécus par sa spécialité ne lui sont pas exclusifs. D'autres spécialités les vivent aussi durement.

Sans oublier les médecins de famille, dont le bras de fer avec Québec est suivi de près par la population. Pas question toutefois de tomber dans la rhétorique des dernières semaines, prévient le Dr Sabbah. La croisade des omnipraticiens est légitime. Mais celle des spécialistes ne l'est pas moins. «Le danger maintenant, c'est d'imaginer que le problème de la santé se résume au manque de médecins de famille. La crise touche aussi durement les spécialités.»

Le Devoir

Le Devoir

AUTOS

SUITE DE LA PAGE 1

suédois, qui lui semblent rîvés dans la logique de la dernière décennie.

Plusieurs nouvelles petites voitures, remarquables par leur petite taille, leur faible appétit pour les hydrocarbures et leurs perfectionnements techniques, font ainsi leur entrée sur le marché canadien, comme la nouvelle Accent de Hyundai, la Fiesta de Ford ou la Fiat 500.

Mais c'est la «disponibilité commerciale» d'une nouvelle faune mécanique de plus en plus électrifiée, exceptionnellement diversifiée, qui démontre, selon Sylvain Castonguay, directeur technique au Centre national de transport avancé (CNTA) de Saint-Jérôme, que «l'industrie automobile commence à prendre un virage qui était réclamé depuis des années.»

«Ce virage, explique Daniel Breton, on le voit en grande partie aux politiques du président Obama, qui a imposé à l'industrie des cibles de réduction de la consommation de plus en plus sévères d'ici 2016. C'est aussi le résultat de la politique de son secrétaire d'État à l'Énergie, Steve Chu, qui a favorisé à travers les derniers budgets des États-Unis la production d'énergies vertes et la réduction de la consommation d'hydrocarbures à la fois à des fins de protection du climat et d'indépendance énergétique.»

Pour Sylvain Castonguay, l'actuel Salon de l'auto de Montréal reflète «un immense pas en avant parce que la performance énergétique est en train de prendre sa place à côté de la performance mécanique. Certains semblent ne pas croire à ce changement, comme Chrysler, qui a abandonné ses programmes de recherche pour vendre des petites Fiat 500 afin d'abaisser la moyenne de consommation de ses ventes globales. Mais on voit que les autres constructeurs valorisent de plus en plus les modèles peu énergivores, qui ne sont plus des voitures sous équipées, bon marché, mais des voitures bien équipées et technologiquement de bon niveau. À mon avis, le tournant important que l'on constate en



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La Leaf, de Nissan

matière de motorisation électrique et de réduction de la taille des voitures est un virage historique.»

«Mais il y a des pisse-vinaigre, à Montréal comme à Détroit, renchérit Daniel Breton, qui affirme que les gens ne vont pas acheter ces véhicules. Avec des modèles de plus en plus conçus pour l'ensemble de la planète et non plus pour des besoins ou cultures locales, cette production mondiale va s'imposer plus vite en Amérique. De plus, la multiplicité des modèles va stimuler le marché, tout comme l'arrivée des VUS a provoqué un engouement dans le passé. Le prix de l'essence, qui va inévitablement monter, va aussi inciter les consommateurs à adopter ces modèles moins énergivores et plus fiables. Enfin, pour stimuler la tendance, il faut penser à mettre en place des systèmes de bonus-malus pour faire payer aux conducteurs les plus énergivores le prix des politiques de réduction auxquelles contribuent les acheteurs de véhicules moins énergivores.»

Nos deux spécialistes estiment que les constructeurs les moins performants par rapport à ce qu'ils qualifient de «tendance désormais irré-

versible» sont Chrysler, Volkswagen, Mazda, Volvo, Kia, et les grandes allemandes comme BMW, Mercedes et Audi, qui développent des hybrides dans des gammes de luxe, des hybrides qui consomment encore plus que des voitures traditionnelles de gabarit plus responsable.

La palme des meilleurs constructeurs revient, à leur avis, à ceux qui osent lancer les premiers modèles commerciaux tout électriques, comme Nissan avec sa remarquable Leaf, Mitsubishi avec sa petite i-MiEV et GM avec son exceptionnelle Volt rechargeable, qui allie économie, autonomie et puissance.

Nos deux invités au Salon de l'auto de Montréal soulignent aussi la performance surprenante de Ford, qui entend devenir le «chef de file de l'économie d'essence». Ford offre ainsi une Fusion hybride, la C-Max rechargeable, une Focus hybride étonnante par sa finition, et son VUS Escape hybride pourrait bientôt faire surface en mode rechargeable lui aussi. Ford a aussi décidé de généraliser à tous ses modèles son système EcoBoost, un système turbo qui permet de réduire la cylindrée tout en augmentant la puissance et en réduisant la consommation, ce dont il a équipé son classique Explorer, qui n'existe plus en version huit cylindres!

La performance de Honda et de Toyota est aussi signalée par nos deux experts en raison de leur rôle de pionniers dans les hybrides. La Prius de Toyota, qui était un modèle unique, devient désormais une «famille de modèles» avec quatre variantes, hybrides classique ou rechargeables, et en versions réduites ou plus vastes avec une «familiale hybride» dotée d'une garde au sol un peu plus élevée. On ne sait pas par contre si toutes ces versions seront en vente en 2011 au Canada.

Seule ombre au tableau, notée par plusieurs: le retrait du financement par le gouvernement fédéral de la section «Vert l'avenir» du Salon de l'auto, qui a ainsi perdu d'un coup la moitié de son ancienne surface.

Le Devoir

HAÏTI « Les dirigeants de ce pays préfèrent que le peuple soit dans la misère »

SUITE DE LA PAGE 1

le scrutin. Les partisans de Célestin, qui sont comme eux issus de Cité-Soleil, volent les cartes électorales. Parfois, des menaces de mort suffisent. Selon Eddy, même s'il y avait des observateurs à son bureau de scrutin, la terreur est trop grande pour que les citoyens se sentent libres d'inscrire leur petite croix où bon leur semble sur le bulletin de vote.

Les pauvres feraient n'importe quoi pour une vie meilleure, note-t-il. «Les dirigeants de ce pays préfèrent que le peuple soit dans la misère», en rappelant que c'est dans leur intérêt.

Sur le qui-vive

À Cité-Soleil, les habitants sont sur le qui-vive. René Préval a reçu le rapport de l'Organisation des États américains qui conteste les résultats connus du scrutin du 28 novembre dernier tout en préconisant une finale électo-

rale Manigat-Martelly. Mais sans faire connaître sa décision, il a émis quelques réserves par rapport à la méthodologie, selon ce que rapporte Reuters. Mirlande Manigat, arrivée première avec 31 % des voix, est assurée de passer. Mais quel que soit le candidat évincé, Célestin ou Martelly, l'impact est craint dans tout le pays. En décembre dernier, des émeutes avaient été déclenchées dans certains points chauds du pays lorsqu'on a annoncé que M. Martelly allait être évincé, n'ayant récolté que la troisième position. Ici à Cité-Soleil, on craint plutôt la casse si Célestin est mis à l'écart. «Ça va chauffer», rappelle un résident du bidonville.

Déjà, à Soleil-17, des arrestations ont été réalisées par la police nationale haïtienne. La rumeur veut qu'on essaie de mettre la main sur les fauteurs de trouble les plus influents afin de calmer la grogne, devant l'éventualité où Célestin ne participerait pas au second

tour. «Mais ils ont aussi embarqué des innocents. Mais les militants ne font que voter. Pourquoi les embarquer? Ce sont les bandits qui brûlent et qui tuent», dit Louis Jeune Olwich, un jeune de Soleil-17.

Quoi qu'il en soit, personne ne semble souhaiter une telle dérive. Arthur sait ce dont il a besoin. «Des écoles, des cliniques, des hôpitaux, des écoles professionnelles. On manque de tout», insiste-t-il. À l'instar de tous les quartiers de Cité-Soleil, son quartier regorge de chômeurs et d'enfants mal nourris. D'une insalubrité choquante, Soleil-17 a des latrines remplies à ras bord qui ne servent plus depuis que le président Jean-Bertrand Aristide, qui a fait beaucoup pour réformer Cité-Soleil, a été forcé de quitter le pouvoir il y a six ans.

«Artistide a été le meilleur président d'Haïti. C'est lui qui nous a ouvert les yeux sur notre réalité et nous a amenés à vouloir changer les choses», souligne Louis Jeune Olwich.

Envers et contre tous, Eddie n'est pas d'accord. «Les dirigeants nous bâtissent des châteaux en Espagne, ils promettent des choses au peuple et quand ils arrivent au pouvoir, le peuple patouge toujours dans la misère. C'est ce qui est arrivé avec René Préval et tous les autres», a-t-il soutenu. À l'évidence, il ne votera pas pour Jude Célestin. Mais il gardera secret le nom de son candidat jusqu'au prochain tour de scrutin, qui se fait toujours attendre.

Le Devoir

Rectificatif

Une erreur de nom s'est glissée dans l'article «Le cœur de Léogâne tremble encore» de notre journaliste en Haïti Lisa-Marie Gervais. La personne ayant déclaré «Ce que je pense de René Préval? Il n'a rien fait, absolument rien fait» est Luckson Duclos et non pas Junio Loudior.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390